

Historique des Béni Amer d'Oranie, des origines au Senatus Consulto.

In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°24, 1977. pp. 39-85.

Citer ce document / Cite this document :

Boyer Pierre. Historique des Béni Amer d'Oranie, des origines au Senatus Consulto. In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°24, 1977. pp. 39-85.

doi : 10.3406/remmm.1977.1420

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1977_num_24_1_1420

Résumé

Les Beni Amer, venus au Maghreb lors de l'invasion hilalienne, sont installés par Yarmoracen au sud de Tlemcen. Ils servent de makhzen aux Abd el Wadides pendant tout le Moyen Age. Récoltant honneurs et richesses, ils finissent par contrôler le royaume, mais déjà l'unité ethnique de la Confédération s'effrite. L'arrivée des Turcs et des Espagnols les relègue au second plan. Certaines tribus s'accrochent à leur statut de makhzen, au profit des Espagnols. Les autres - renoncent à leur vie guerrière et se fondent avec les populations berbères de la région. L'élément maraboutique progresse d'autant et lorsque les Turcs, au XVIII^e siècle, prétendent traiter les Beni Amer en «raïa», ceux-ci trouvent dans la Derqaouyia un catalyseur. Ils participent à sa grande révolte de 1803 et émigrent au Maroc une première fois. N'ayant suivi Abd el Kader qu'avec réticence, les Beni Amer se soumettent en 1842. Fidèles à la Derqaouyia, ils attaquent en 1845 le poste de Sidi bel Abbès. La plupart d'entre eux émigrent au Maroc l'année suivante à l'appel de l'Emir, pour d'ailleurs l'abandonner aussitôt et solliciter l'intervention de notre Consul à Tanger afin de regagner l'Algérie. Les terres des émigrés ayant été séquestrées, ce retour pose un grave problème à l'administration. Celui-ci se complique lorsque les Marocains écrasent à Ressifa la masse des Beni Amer révoltés contre le Sultan, dont les survivants, dépouillés de tout, se présentent à la frontière. Le séquestre étant proportionnel à l'émigration, certaines tribus se retrouveront dans une situation tragique. Mais rapidement, la valeur des terres (terres à blé pour la colonisation) servira de critère plus que l'émigration jusqu'à ce que la procédure de séquestre soit arrêtée par le Senatus Consulte.

Abstract

The Beni Amer who came to the Maghreb during the Hilalian invasion are settled by Yarmoracen, south of Tlemcen. Throughout the Middle Ages, they acted as makhzen for the Abd el-Wadid. Accumulating honours and wealth, they were finally to gain control over the entire kingdom; at that time, the ethnic unity of the Confederation was already compromised. The arrival of the Turks and the Spaniards relegated them into the background. Certain tribes, clinging to their status of makhzen, entered the service of the Spaniards. The remaining groups abandoned their warfaring way of life and merged with the Berber populations of the area. This accordingly reinforced the position of the marabouts and when, during the XVIIIth century, the Turks sought to treat the Beni Amer as «raïa», the latter were entreated to unite by the Derqawiya. They participated in the great revolt of 1803 and emigrated to Morocco for the first time. Having followed Abd el-Kader only with reticence, the Beni Amer were to yield in 1842. Faithful to the Derqawiya, they attacked the garrison of Sidi bel Abbés in 1845. On the behest of the Emir, the majority of the Beni Amer emigrated to Morocco the following year, only to abandon the former the year after and ask the French Consul in Tangiers to facilitate their return to Algeria. The land of the emigrants having in the meantime been sequestered, their return proved to be a serious problem for the administration. The situation was to be aggravated when the Moroccans crushed at Ressifa, the large contingent of Beni Amer who had revolted against the Sultan, and the completely forlorn survivors of this defeat appeared at the border. The sequestrations were proportionate to the number of emigrants; certain tribes thus found themselves in a tragic situation. Land value (in the case of wheat lands open to colonization) was, however, quickly to become a more important criterion of confiscation than emigration up until the moment when the sequestration procedure was laid down by the Senatus Consult.

HISTORIQUE DES BENI AMER D'ORANIE, DES ORIGINES AU SENATUS CONSULTE

PAR

PIERRE BOYER

L'histoire des tribus algériennes reste encore à faire. Ce n'est point là besogne facile, les documents les concernant étant à la fois insuffisants et contradictoires.

Insuffisants, car la plupart du temps marginaux : telle ou telle tribu est citée à l'occasion d'un événement important. Il faut attendre l'occupation française pour disposer d'une documentation suivie. Mais comme cette époque s'accompagne de profondes transformations, l'utilisation en est souvent délicate. Contradictoires, car provenant de sources variées et incontrôlables, dont l'une s'est tarie de nos jours, à savoir la tradition orale.

Des renseignements recueillis à droite et à gauche constituent donc le fonds des Historiques des Tribus, rédigés surtout sous le Second Empire par les officiers des Bureaux arabes. Mais, faute de formation nécessaire, ceux-ci ont souvent amalgamé sans contrôle des informations disparates qu'il nous est impossible aujourd'hui de recouper. Et tout cela, pour comble de malchance, s'inscrit dans une chronologie fantaisiste alors que l'identification des protagonistes, qui ne poserait ailleurs aucun problème, relève déjà de la divination. Mais l'écueil principal tient peut-être au fait que cette documentation ne s'applique pas à une réalité stable, comme le furent nos paroisses ou nos provinces, mais à un cadre socio-politique en perpétuel bouleversement. D'une année à l'autre, le territoire occupé par la tribu varie, sa composition interne se modifie, son nom même peut changer.

C'est au fond une histoire familiale, d'où l'importance de la généalogie comme l'avait bien montré E. F. Gautier. Chaque branche s'accroît ou dépérit, s'enracine ou s'expatrie, se modifie au gré des alliances matrimoniales (en l'occurrence l'absorption par la tribu de fractions étrangères). Les rassemblements sous l'égide du groupement le plus puissant, dont on adopte pour un temps le nom, succèdent aux dispersions anarchiques, et vice versa.

Cette difficulté d'appréhender la réalité tribale s'accroît du fait du caractère nomade de ces éléments, populations montagnardes exceptées. Il nous est difficile à nous, sédentaires de vieille souche, d'en avoir sans cesse à l'esprit l'impact constant sur les événements. Inconsciemment nous avons tendance, pour trouver un terrain solide,

à codifier ce nomadisme. Ce qui nous empêche souvent de reconstituer la réalité de ce Maghreb médiéval où le perpétuel bouillonnement des tribus des plaines et des hauts plateaux explique la fragilité des empires.

L'histoire de la Confédération des Beni Amer ⁽¹⁾, que nous tentons de retracer ici, est caractéristique à cet égard. Elle présente en outre l'avantage, vu le rôle joué par ces derniers, de s'insérer dans la Grande Histoire et de bénéficier, dès lors, d'informations relativement sûres.

DES ORIGINES A L'INTERVENTION ESPAGNOLE

Les Beni Amer, qui occupaient en 1830 une vaste zone située au sud de la Sebkhâ d'Oran, englobant le Tessala et les plaines d'Aïn Temouchent et de la Mekerra, n'étaient maghrébins que depuis le XII^e siècle. Rameau des Arabes zoghibiens, ils avaient quitté le désert égyptien sur l'injonction des Fatimides pour participer à la grande migration des Beni Hillal qui allait submerger peu à peu tout le Maghreb. On peut suivre leur cheminement d'est en ouest : Tripolitaine, 1050; Ifrikyia, 1055 ⁽²⁾. Il leur faudra plus de deux siècles pour atteindre le sud oranais. Au début du XIII^e siècle on les trouve, en compagnie d'autres Arabes, les Beni Yazid, nomadisant du Mzab en hiver, au Hamza en été, sans dépasser à l'ouest le Nahr Ouassel et à l'est le Zahrez ⁽³⁾. Ils sont alors formés de trois grands groupes : Beni Yacoub, Beni Yazid et Chaffaï ⁽⁴⁾.

(1) Le mot «Confédération» est d'un emploi inconnu des intéressés. Mieux que la réalité tribale qu'il prétend décrire, il reflète la répugnance qu'éprouva l'administration française dans ses débuts à utiliser la traduction littérale du terme connu des arabes, *cha'ab* : peuple. Faut-il y voir un scrupule de l'esprit jacobin pour qui son emploi, inévitable, au pluriel : «les peuples du royaume», avait un relent d'ancien régime, ou simplement la crainte d'une confusion entre le «peuple arabe» et ses composantes.

Aussi, lorsqu'on se trouva confronté aux réalités kabyles, qui incitaient effectivement à recourir au terme «Confédération» pour désigner des populations de même origine (ou se donnant pour telles), malgré leurs divisions en tribus indépendantes voire hostiles, mais dont les institutions offraient une possibilité de regroupement, s'empara-t-on du terme pour l'appliquer aux grandes tribus d'origine arabe ou arabo-berbère, bien que chez ces dernières, rien n'en justifiait l'emploi.

A la hiérarchie traditionnelle fournie par Ibn Khaldoun : *Cha'ab, qabila, imara, bathn, fakhd, facila*, nous en substituâmes une autre, bilingue :

| | |
|---------------|------------------------|
| Confédération | pour Cha'ab |
| Tribu | pour Arch ou Qabila |
| Fraction | pour Ferka ou Kharouba |

Les Beni Amer avaient, en 1858, attiré l'attention d'un interprète militaire, M. GOURGEOT, qui avait annoncé son intention de leur consacrer une étude (cf. *Revue Africaine*, 1858, p. 407). Il semble malheureusement qu'il n'ait pas donné suite à son propos.

(2) El Mecherfi, l'Agrément du lecteur, Notice sur les Arabes soumis aux Espagnols pendant l'occupation d'Oran, traduction Bodin. In *Revue Africaine*, 1924, pp. 193 et sq.

(3) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, traduction de Slane, Paris, Geuthner, 1925, t. I, p. 103. Le Hamza est la plaine allant de Bouira à Aïn Bessem.

(4) Ibn Khaldoun, *op.cit.*, t. I, p. 104.

Le glissement vers l'ouest se poursuit et ils se fixent un temps autour du Djebel Amour au milieu d'une confédération nomade berbère, d'origine zenata, les Beni Badin. Ce sera l'origine de leur fortune. En effet, une des tribus Beni Badin, les Abdel Wad (5), sert dans le makhzen des Almohades et contrôle pour eux l'Oranie occidentale. Lorsque l'empire de ces derniers s'effondre, les Abd el Wadides se substituent tout naturellement à leurs anciens maîtres et fondent pour leur compte le royaume de Tlemcen. Mais il leur faut lutter contre des frères ennemis, les Beni Merin (6) qui entendent s'approprier l'ensemble des dépouilles almohades à partir du Maroc où ils ont réussi à s'implanter. Aussi, chacun de leur côté, cherchent-ils à recruter dans ce réservoir de mercenaires que constituent désormais depuis le XI^e siècle les Arabes envahisseurs. Les Beni Merin font appel aux Maqil, et Yarmoracen, le chef des Abd el Wadides, aux Beni Amer qu'il connaît bien. Il les installe dans le « désert de Tlemcen », probablement dans la région dite des Angad (7), vers le milieu du XIII^e siècle.

Pendant une trentaine d'années la confédération va servir assez loyalement Yarmoracen. Les guerriers rejoignent les contingents Abd el Wadides lors des expéditions guerrières ou aident à la levée de l'impôt, tandis que le reste des tribus nomadise au sud des hauts-plateaux, poussant parfois des pointes vers la plaine du Hamza où les Beni Amer ont conservé des attaches (8).

Il semble que Yarmoracen se soit bien gardé de leur assigner des terres dans le tell, soit sous forme d'iq'ta, sorte de fiefs accordés aux chefs, soit autrement. Et même son pouvoir s'étant, sinon consolidé, du moins rafermi, il n'hésita pas, vers la fin de son règne, à mettre fin à l'alliance jugée trop dangereuse avec les Beni Amer. Une partie de ceux-ci, les Beni Yacoub, fut contrainte de regagner le Hamza. Les autres, groupés autour des Beni Hamid retournèrent au désert. « Les quinze dernières années du XIII^e siècle furent, à n'en pas douter, un temps de recul pour les tribus zorbiennes [dont les Beni Amer], temps de sécurité relative pour les cultivateurs du tell, d'allègement des charges pour les citadins, de relèvement de l'autorité centrale. » (9)

(5) Les Beni Badin, confédération berbère zenata, comprenaient dans leurs rangs les Abd el Wadides, au service desquels se mettront peu après les Beni Amer. Le choix de ces derniers par le chef des Abd el Wadides, Yaghmoracen, s'explique par la longue cohabitation des deux confédérations.

Les Abd el Wadides, après leur séjour autour du Djebel Amour, étaient remontés dans le Tell oranais qu'ils défendirent pour le compte des Almohades. Après l'effondrement de ces derniers, il y créèrent un état indépendant avec Tlemcen pour capitale.

(6) Les Beni Merin, également berbères zenata, se taillèrent un royaume au Maroc, sur les ruines de l'état Almohade. Ils ne devaient cesser de lutter contre leurs parents Abd el Wadides.

(7) Marçais (G.), *Les Arabes en Berbérie...* Paris, Leroux, 1913, p. 277.

(8) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, t.I, p.103.

(9) Marçais (G.), *op. cit.*, p. 283.

Mais ce refus d'utiliser les Arabes diminuait aussi la force du makhzen Abd el-Wadide et le successeur de Yarmoracen se vit bloqué huit années durant, dans Tlemcen (1297-1304) par le Mérinide.

Ce siège allait matérialiser la division en deux çofs des Beni Amer jusque là relativement unis ⁽¹⁰⁾. En effet les Beni Yacoub qui n'avaient pas oublié les mauvais procédés d'Yarmoracen à leur égard, firent des offres de service à l'assiégeant, offres violemment repoussées car les Mérinides n'oubliaient pas de leur côté trente années de lutte inexorable avec les derniers ⁽¹¹⁾. Mais l'échec du siège rendit les Mérinides plus compréhensifs et les Beni Yacoub passèrent peu après dans leur makhzen. Les Abd el Wadides ne purent dans ces conditions que recourir, pour survivre, à l'appui du çof Beni Amer opposé aux Beni Yacoub, à savoir les Beni Hamid.

Pendant toute la première moitié du XIV^e siècle, ces deux tribus sœurs ne cesseront de se combattre pour le compte d'autrui. On aurait tort cependant de croire que cette guerre intestine ait affaibli l'ensemble des Beni Amer, au contraire. Chaque parti fait chèrement payer son concours et les changements de camps qui ponctuent les années sont toujours profitables. Après la prise de Tlemcen en 1337, la quasi totalité de la confédération se retrouve sous la bannière des Beni Merin, à l'exception du cheikh Chiger et de ses proches, dont la fidélité aux Abd el Wadides sera tenue à l'époque pour une sorte d'excentricité. En revanche, après le désastre de Kairouan (1348) subi par l'armée mérinide, les Beni Amer se regroupent dans le makhzen abd el wadide, à l'exception d'une fraction de Beni Yacoub trop compromise; quatre ans après (1352), les Mérinides prennent leur revanche et Chiger, resté seul fidèle, doit fuir dans le désert.

A compter de la restauration d'Abou Hamou II (1359) due pour l'essentiel à ses contingents arabes, les Beni Amer vont se conduire en maîtres dans le royaume de Tlemcen, sans cesser pour cela de se combattre entre eux.

L'histoire de la confédération au XV^e siècle est pauvre en renseignements. Ibn Khaldoun n'est plus là et son pâle émule, Et-Tenassy, qui traite des derniers souverains de Tlemcen, est muet sur les Beni Amer ⁽¹²⁾. Leur rôle semble pourtant, dans l'anarchie générale, aller croissant. Ils sont à l'origine de l'expédition des Hafcides de

(10) Le Çof est une institution berbère qui n'est pas sans analogie avec le clan écossais, en ce sens qu'il est héréditaire : on naît dans un çof. On n'y adhère pas. Les çofs partagent en deux blocs tous les groupements traditionnels, et en particulier les tribus; ce qui aboutit à un équilibre par paralysie. Il semble que les tribus arabes du Maghreb aient rapidement assimilé cette institution traditionnelle des populations soumises.

(11) Marçais (G.), *op. cit.*, p. 284.

(12) Et-Tenassy, *Histoire des Beni Zeiyan, rois de Tlemcen*, traduction Bargès, Paris, 1852.

Tunis, en 1466 contre le souverain de Tlemcen dont ils avaient à se plaindre.

Pendant près de trois siècles, les Beni Amer ont ainsi vécu dans le tell la vie commune à toutes les tribus arabes au service d'un prince berbère.

Les dissensions internes qui agitent continuellement la confédération influent sur le comportement extérieur de ses familles. On trouvera toujours chez elles un parti prêt à rejoindre l'adversaire, en l'occurrence le Mérinide, ou se mettre au service d'un souverain lointain, tel Salem ben Brahim, seigneur de la Mitidja, que servent un moment les Beni Yacoub ⁽¹³⁾. D'autre part, le concours que ces Arabes apportent à un état est mal traduit par notre mot «alliance». Les Beni Amer — et ce comportement est général, il suffit de se reporter à la carrière mouvementée d'Ibn Khaldoun lui-même — ne peuvent s'élever au-delà de leur intérêt personnel. Ils sont avant tout des Beni Amer, qui, accessoirement, acceptent, moyennant compensations, de soutenir un souverain ou d'en combattre un autre. Et faire défection à la veille d'une rencontre si les avantages escomptés ne couvrent pas les risques encourus paraît chose naturelle. Disons cependant qu'ils s'étaient taillé une solide réputation dans ce domaine. Yahya Ibn Khaldoun, le frère du grand Ibn Khaldoun, à qui nous devons une chronique des rois de Tlemcen ⁽¹⁴⁾, note à propos d'une de ces batailles : «Les Beni Amer, selon leur habitude, firent défection. Qu'Allah les maudisse !». Et il remarque plus loin que les Arabes zoghbien, dont font partie les Beni Amer, sont «des gens coutumiers de trahison».

Cette attitude versatile entraînait naturellement pour les intéressés l'impérieuse nécessité de se mettre rapidement à l'abri des représailles. On abandonne alors en quelques heures les gras pâturages du tell pour se réfugier «au désert», selon l'expression que l'on retrouve tout au long de l'histoire des Beni Amer. Et même lorsque le danger est trop pressant, on s'enfonce au-delà des campements habituels. Ainsi Chiger et ses Ouled Ibrahim, ayant à craindre la vengeance du Mérinide victorieux en 1352, s'enfuirent jusqu'aux environs d'Ouargla «ayant traversé l'areg, ceinture de dunes qui forme la limite du territoire parcouru par les Arabes nomades» ⁽¹⁵⁾.

Les Beni Amer restent en effet, pendant toute cette période de grands nomades. Ibn Khaldoun nous donne le rythme de leur vie : «pendant l'hiver, ils parcourent les régions du désert et au printemps, ils montent dans le tell pour y passer la saison d'été». ⁽¹⁶⁾

(13) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, t. I, p. 111.

(14) Yahya Ibn Khaldoun, *Bighîat er Rowâd*, traduction A. Bel, Alger, Fontana, 1904-13, 2 vol., t. I, p. 211.

(15) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, t. I, p. 107.

(16) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, t. I, p. 104.

Durant assez longtemps les souverains de Tlemcen réussirent à tenir ces tribus éloignées du Tell. Elles devaient nomadiser du Gouraraux versants sud des monts de Tlemcen. Certes, il est probable que les luttes qui opposèrent dans la première moitié du XIV^e siècle, Mérinides, Abd el Wadides et même Hafcides de Tunis permirent aux Beni Amer de l'un et l'autre camp d'acquérir des territoires du tell en iq'ta. Mais point n'était question pour eux de s'y établir à demeure ni de les cultiver. Ils se contentaient d'y percevoir l'impôt sur les Berbères sédentaires pour leur propre compte. Encore étaient-ils, dans cette occupation, concurrencés par le makhzen des Abd el Wadides proprement dit. Mais à partir de 1359, le rôle essentiel qu'ils vont jouer dans le rétablissement d'Abou Hamou Moussa II sur le trône de Tlemcen et dans l'écrasement de la révolte d'Abou Zian de 1365, leur livra tout le plat pays : « Dès lors, la puissance des Arabes se fit sentir de nouveau... s'étant établis dans les parties du tell que le gouvernement zenatien ne pouvait plus défendre, ils entrèrent dans le Maghreb central par tous les défilés que l'on avait laissés sans garde et s'avancèrent dans l'intérieur de la province, mais graduellement, lentement, comme l'ombre que projette le soleil... »⁽¹⁷⁾ Les Beni Amer pour leur part, occuperont alors la plaine de la M'leta jusqu'aux abords d'Oran et le Tessala. Seules Souk El Mitou et Mazouna leur échappent : « Du reste son gouvernement (du sultan Abou Hamou) abandonna aux Beni Amer tout le plat pays et il s'en fallut de bien peu qu'ils ne s'emparassent aussi des grandes villes »⁽¹⁸⁾.

Pendant toute cette période, les tribus Beni Amer vivent en complète indépendance. L'investiture que le sultan de Tlemcen accorde à leurs cheikhs, qui sont aussi chefs des contingents du makhzen, n'est qu'une formalité protocolaire, quoiqu'elle lui permette de s'immiscer dans les querelles intertribales. Cette investiture s'accompagne de la délivrance ou de la confirmation des iq'ta. Les Beni Amer au service du souverain le suivent dans cette vaste migration que sont alors les expéditions guerrières, car souvent ces dernières déplacent la tribu entière, avec femmes et enfants. D'autres fois, seuls les combattants accompagnent le souverain. Dans tous les cas, on vit sur le pays et on pille à loisir. L'hiver, la tribu se regroupe au désert où viennent la retrouver les émissaires des souverains ou des prétendants (Ibn Khaldoun fera un moment ce métier) pour recruter des contingents nécessaires à la prochaine campagne⁽¹⁹⁾.

(17) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, t. I, p. 100.

Il semble qu'à partir de ce moment les contingents Beni Amer se soient presque entièrement substitués aux contingents Abd el Wadides dans le contrôle et la défense des provinces, avec tous les inconvénients que cela présentait pour l'état. L'usure de la tribu au pouvoir est d'ailleurs un phénomène classique.

(18) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, t. I, p. 101.

Pour plus de détails sur cette période, il est facile de se reporter à l'ouvrage de Marçais (G.), *Les Arabes en Berbérie*.

(19) Les tribus arabes nomades constituent à l'époque un réservoir de mercenaires dans lequel puisent tous les princes berbères. Ibn Khaldoun lui-même remplit de 1365 à 1368 environ, les fonctions de recruteur pour le compte d'Abou Hamou II de Tlemcen.

Mais cette existence use les hommes. Les tribus les plus belliqueuses, décimées, cèdent la place à de nouvelles dont les forces n'ont cessé de croître dans l'obscurité. Ainsi Beni Yacoub et Beni Hamid disparaissent peu à peu et l'on trouve mention d'Ouled Moussa, d'Hazedj, d'Ouled Brahim.

Leur genre de vie, extérieurement n'a pas changé. Léon l'Africain, qui donne un état fidèle de la Berbérie à la fin du XV^e siècle, écrit : « Ces Arabes [les Beni Amer], habitent sur les confins des royaumes de Tlemcen et d'Oran [c'est-à-dire dans la M'leta] et nomadisent dans le désert de Tegorarin [Gourara]. Ils sont stipendiés par le roi de Tlemcen. Ce sont des hommes d'une grande bravoure et très riches. Ils sont dans les 6 000 beaux cavaliers, bien équipés ». (20)

Est-ce à cette éclatante prospérité, au rôle militaire de premier plan qui est le leur, ou simplement aux circonstances, que les Beni Amer doivent d'échapper partiellement au processus d'effritement qui atteint, à compter du milieu du XV^e siècle, presque tous les grands groupements arabes ou berbères, et aboutit à l'apparition de nouvelles structures tribales ? De ce mouvement, qui n'a pas pu être étudié, nous ne connaissons que les résultats (21). Un siècle plus tard, les grandes confédérations qu'avait connues Ibn Khaldoun ont disparu, exception faite de celles de Grande Kabylie. A leur place surgissent des tribus de taille modeste, de composition où l'élément religieux joue le plus souvent le rôle de catalyseur (Marabouts de la Seguiet el Hamra).

Si les Beni Amer supportent assez bien cette vague de fond, leur équilibre interne évolue. D'abord pour des raisons expliquées plus haut, les grandes divisions connues disparaissent (Beni Hamid, Beni Yacoub) ou se rétractent à la taille de petites tribus comme les Chaffaï qui, appauvris, seront obligés de se sédentariser à l'ouest de la M'leta. Mais un second facteur va modifier leur structure sociologique : Le brassage évident entre les anciens envahisseurs arabes et les sédentaires berbères dont l'organisation antérieure s'est définitivement effondrée (22). Ainsi, chez les Ouled Khalifa, l'élément berbère deviendra majoritaire. Le plus souvent cette mutation prendra une

(20) Jean Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, Paris, Maisonneuve, 1956, 2 vol., t. 1, p. 29. Cette précision numérique donnerait, pour l'ensemble des Beni Amer, une estimation allant de 18000 à 20 000 individus.

(21) Boyer (P.), Contribution à l'étude de la politique religieuse des Turcs dans la Régence d'Alger, in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 1, 1966, pp. 11-16.

(22) Ce brassage avec des éléments berbères n'était certainement pas le premier mais, jusque là, il semble qu'il n'ait eu lieu qu'avec des populations ayant le même genre de vie : Abd el Wadides ou autres fractions des Beni Badin, comme eux nomades et guerriers. A compter du XV^e siècle, sous l'influence de l'élément maraboutique, les Berbères sédentaires vont être incorporés à leur tour.

couleur religieuse. Ce sont des familles de marabouts berbères qui s'intègrent aux cadres existants, et qui finiront par constituer de véritables sous-tribus, modifiant du tout au tout le caractère guerrier de l'ensemble. Les Ouled Ali se diviseront à peu près par moitié en marabouts et non marabouts. Même chose pour les Ouled Slimane.

Le cas des Hazedj est caractéristique de ces mutations. La première mention qui soit faite, dans les documents français, de cette tribu vouée à un sort tragique semble dater de 1838. Daumas ⁽²³⁾, qui remplissait alors le rôle de Résident français à Mascara, les signale deux fois dans sa correspondance. La première sous la forme Azzedj ⁽²⁴⁾, la seconde sous la forme El Aadjezz ⁽²⁵⁾. Disons de suite que la métathèse Z-J et J-Z est courante dans l'arabe oranais et qu'il s'agit, sans contestation possible, de la même tribu ⁽²⁶⁾.

Si l'on en croit un autre document de 1844-45, les Azedj constitueraient un groupement artificiel de serviteurs de marabouts rattachés aux Beni Amer. Tribu artificielle donc, sans prestige, de création récente ⁽²⁷⁾. Pourtant, si nous consultons les archives espagnoles allant du XVI^e au XVIII^e siècle, et spécialement l'ouvrage de Diego Suarez, nous trouvons mentionnés parmi les tribus les plus influentes d'Oranie occidentale, des «Alaxeses», jusqu'ici non identifiés ⁽²⁸⁾. Or, il est évident qu'Alaxeses n'est que la transcription castillane d'El Ajez, le X remplaçant le J (Xeres pour Jerez) dans la graphie ancienne, et en général, toutes les consonnes ou groupes de consonnes mal saisies par une oreille espagnole; le S et le Z final sont d'autre part interchangeable.

Ces Alaxeses (on trouve aussi Alageses), sont constamment cités aux côtés des Ouled Abdallah, Ouled Moussa et Ouled Brahim, tous Beni Amer. Ce sont là les quatre tribus maîtresses de l'ouest oranais ⁽²⁹⁾. Leur habitat d'été est la plaine de Mediona, mais ce sont des nomades qui, comme les autres, regagnent le désert l'hiver venu. Ils présentent cependant une particularité : dans leurs conflits perpétuels avec les

(23) Daumas (Gal) (1803-1871), fit toute sa carrière militaire en Algérie. Il fut, en 1844-45, directeur des Affaires arabes. Par la suite, il devint directeur des affaires d'Algérie, au Ministère de la guerre (1849-52).

(24) Yver (G.), *Correspondance du Capitaine Daumas*, in Collection de documents inédits sur l'histoire de l'Algérie après 1830, Paris, Geuthner, 1912, p. 139.

(25) Yver (G.), *op. cit.*, p. 616.

(26) Marçais (G.), *Les Arabes en Berbérie...* Paris, Leroux 1913, p. 587, note 4.

(27) *Tableaux de la situation des établissements français dans l'Algérie*. Paris, Imprimerie royale, 1846, p. 394.

(28) Diego Suarez *L'Histoire d'Afrique*, dont de nombreux extraits ont été publiés par Berbrugger, Didier, Cazeneuve, etc... Nous nous référons à ceux figurant dans *L'Histoire d'Oran* de L. Didier — Oran, Petit, 1929.

(29) Didier (L.), *op. cit.*, p. 179.

rameaux Beni Amer, ils se flattent de descendre des premiers occupants du pays⁽³⁰⁾. On est alors singulièrement tenté de voir en eux un reliquat de ces tribus zénatiennes, disparues comme par enchantement, que le genre de vie identique et la coexistence multi-séculaire auraient incorporé à l'ensemble Beni Amer. Ainsi, Marmol, qui écrit au milieu du XVI^e siècle, mentionne aussi cette tribu, sous une forme plus classique : Uled Hagex⁽³¹⁾. Et les détails qu'il donne sur leur implantation et leurs habitudes en font à ses yeux des Arabes.

L'étude de l'origine de leur appellation permettra peut-être de trancher. Ibn Khaldoun est là pour nous satisfaire. Il signale en effet chez les Beni Amer une fraction Hedjez procédant des Beni Obeïd, eux-mêmes issus des Beni Hamid⁽³²⁾. Ces Hedjez, selon une tradition encore vivante au XIX^e siècle, auraient été des soutiens fidèles des Mérinides, et certaines tentes se réclamaient encore de cette tradition auprès des autorités françaises en 1845⁽³³⁾. Rappelons que les Beni Merin étaient des Berbères zenata.

Dès lors, on peut, avec toutes les réserves d'usage, esquisser le processus de formation de cette tribu. Sur un rameau Beni Amer, les Hazedj, se greffent à compter du XVI^e siècle des fractions berbères zénatiennes (dont les Beni Merin). Celles-ci renforcent la valeur guerrière de l'ensemble et ne modifient en rien le genre de vie de ces nomades batailleurs. Mais les Hazedj ont désormais conscience d'une particularité ethnique qui les différencie des autres Beni Amer. Par la suite, les guerres perpétuelles du XVI^e et du XVII^e siècle affaibliront la tribu qui, peu à peu, absorbera des éléments berbères sédentaires, souvent d'origine maraboutique, qui la pousseront à se fixer. Chassés du Tessala en 1698 (bien que la précision de la date effraye un peu) par les Ouled Abdallah, ils séjourneront deux ans dans la M'leta (Dayat el Hazedj)⁽³⁴⁾, puis réoccuperont, après de durs combats, les versants sud du Tessala. Désormais, ils ne joueront plus que les seconds rôles, même si l'on trouve en 1734 un cheikh des «Alaxeses», parmi les conjurés pro-espagnols⁽³⁵⁾.

Peut-être faut-il voir sous le *al* accolé à leur nom dans la graphie espagnole le mot *ahl* : gens, peuple, reflet du brassage ethnique qui ne permet plus de se réclamer d'un

(30) Didier (L.), *op. cit.*, p. 206

(31) Marmol (L. de), *Descripcion general de Africa...*, Grenade, 1573, livre V, II, p. 320.

(32) Ibn Khaldoun, *op. cit.*, t. I, p. 65.

(33) A.O.M., 10 H 53, p. 330.

(34) A.O.M., 10 H 53, p. 329.

(35) Ricard (R.), L'Afrique du Nord dans la Gazette de Mexico, in *Hesperis*, 1932, p. 65.

ancêtre éponyme oublié. De toutes façons, l'administration française, pour plus d'un siècle, codifiera leur état civil sous la forme Hazedj.

Cette disparition de l'unité ethnique, qui à la longue aboutira à une mutation des genre de vie, provoque dans d'autres cas un relâchement du lien tribal. Certaines familles, telles les Ouled Abdallah, les Guiza et au sud les Djaffra, se détacheront du tronc commun et finiront par être considérées comme étrangères. Ouled Abdallah et Guiza s'attacheront à l'alliance espagnole ⁽³⁶⁾. Les Djaffra, au contraire, se fixeront dans la Yacoubia, dont le nom seul, rappellera leur filiation directe avec les anciens Beni Yacoub ⁽³⁷⁾.

Néanmoins, quand commence le XVI^e siècle, les Beni Amer font encore bonne figure. Aux yeux des Espagnols, ils sont «nobles». Marmol les tient pour «Seigneurs des Berbères», belliqueux et fiers. D'autres chroniqueurs feront entrer certains d'entre eux dans la légende sous le nom de Galanes de Meliona, «galants de Meliona» comme traduisent alors les Français ⁽³⁸⁾.

LES BENI AMER ENTRE LES TURCS ET LES ESPAGNOLS D'ORAN

Aux bouleversements internes qui se poursuivent depuis près d'un demi siècle s'est ajouté, dès les premières années du XVI^e siècle, un changement total dans l'équilibre des forces extérieures.

Deux nouveaux partenaires, et quels partenaires, font leur apparition : l'Espagnol et le Turc. Ceux-ci vont remettre en cause la règle du jeu où les Beni Amer étaient passé maîtres, en augmentant singulièrement la mise; d'où le désarroi de ces derniers qui ira désormais en s'amplifiant au cours des siècles. Alger et Oran seront beaucoup moins indulgents aux habituelles palinodies des intéressés que Tlemcen ou Fez parce qu'infiniment plus forts. Car apparaît alors l'inégalité essentielle de l'armement, que l'on a toujours tendance à oublier. Les Beni Amer ne connaissent encore que la lance, l'arc et l'épée. Il y aura désormais devant eux des arquebuses et du canon. La charge confuse des cavaliers va se heurter à des formations solides, disciplinées, bien pourvues en armes à feu. Les conséquences de ce changement vont être tragiques. Dans l'Oranie

(36) El Mecherfi, *op. cit.*, p. 243.

(37) La Yacoubia désignait la portion du sud oranais comprise entre les plaines d'Eghris et de la Mekerra au nord, et le chott Chergui.

(38) MARMOL (L. de), *L'Afrique de Marmol*, traduction Perrot d'Ablancourt — Paris, 1867, 3 vol., t. III, p. 320.

Voir aussi, Morales (B. de), Dialogue sur les Guerres d'Oran, traduction Francisque Michel in *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran* (B.G.S.O.), 1889, pp. 96 et sq. Passim.

du XVI^e siècle, les Beni Amer ne représentent plus la force comme aux siècles précédents. Les voilà relégués au rang d'utilités. Et, de ce fait, leurs privilèges tombent, leur situation se dégrade. Peut-être aussi leur évolution interne les empêche-t-elle de profiter de certaines occasions : ils ne pourront jamais jouer à fond de la carte espagnole car leurs fractions maraboutiques s'opposent à l'alliance avec le chrétien. Enfin, à la cour même des Abd el Wadides, des rivaux menaçants se sont fait jour en la personne des chefs des Beni Rached. (39)

Disons un mot de ces derniers. Les Beni Rached, importante tribu berbère, après avoir occupé pendant très longtemps le Djebel Amour, qui s'appelait alors Djebel Rached, en furent chassés par les Amour et remontèrent jusqu'au pied du Tessala d'où ils glissèrent vers le massif montagneux dit des Beni Chougran qui borde Mascara à l'ouest nord-ouest. C'étaient des Zenata, comme les Abd el Wadides auprès desquels ils avaient longtemps séjourné dans la confédération des Beni Badin. Leur venue ne pouvait que remettre en cause la prépondérance de l'élément arabe dans le makhzen de Tlemcen. Débordant bientôt sur la plaine d'Eghris, ils ne tardèrent pas à rassembler autour d'eux des fractions berbères isolées et finirent par constituer une solide principauté, alliée du souverain de Tlemcen. Au XVI^e siècle, ce dernier a tout naturellement tendance à préférer ces Beni Rached, cultivateurs, artisans, accrochés à leur sol, bien encadrés par leurs chefs, aux éternels nomades qu'étaient encore les Beni Amer, Arabes d'origine, anarchiques et improductifs, s'évanouissant dans le désert au gré de leur fantaisie. Les Beni Rached deviendront peu à peu le coffre et l'épée des derniers Abd el Wadides. D'où une rivalité inexpiable entre Beni Amer et Beni Rached, s'insérant dans la partie que vont jouer Turcs, Espagnols et souverains de Tlemcen.

Makhzen traditionnel jusque là des rois de Tlemcen, les Beni Amer s'étaient trouvés les premiers au contact des Espagnols. Oran conquis, leurs campements de la M'leta se situent à nouveau en première ligne et la confédération supporte le poids de la suprématie militaire hispanique. Les Guiza sont raziés en 1517, les Ouled Ali, qui occupent alors le Tlelat doivent faire soumission en 1523. Les Chaffaï d'Aïn el Arba sont écrasés en 1528 (40). Les derniers Abd el Wadides, qui après la brève incursion turque de 1517 ont dû accepter la suzeraineté espagnole, ne peuvent rien pour eux. L'accession au trône en 1528 d'Abou Abdallah donne aux Beni Amer un nouveau motif de mécontentement. Il s'éloigne certes des Espagnols, mais c'est pour se rapprocher des Turcs sous l'influence du chef des Beni Rached, El Mansour.

(39) Les Beni Rached, appelés indifféremment par les écrivains espagnols Beni Arax, Vénérages, etc..., à l'inverse des Beni Amer, devaient disparaître de l'énumération des tribus vers la fin du XVIII^e siècle. Il est à peu près certain qu'ils se transformèrent, à cette époque, en Hachem.

(40) Guin (L.), Notes sur les entreprises des Espagnols pendant la première occupation d'Oran, in *Revue Africaine*, 1886, pp. 312 et sq.

Ce dernier, l'Almanzor des Espagnols, occupe bientôt les fonctions de mezouar qui correspondent, à la cour de Tlemcen, à celles de vizir ⁽⁴¹⁾. Il va essayer désespérément pendant trois décennies de préserver l'indépendance de ce qui reste du royaume.

Mais pour les Beni Amer, une seule chose compte : les voilà évincés par les Beni Rached des rangs du makhzen de Tlemcen. Il leur faut, si l'on peut dire, trouver un nouvel employeur. Le Turc penchant pour les Beni Rached, il ne leur reste que l'Espagnol. Dès 1531, ils appuient, semble-t-il, la tentative de ce dernier pour remplacer Abou Abdallah par son frère Mohammed. Mais bientôt cette politique pro-espagnole va se renforcer d'une politique familiale avec Ben Redouane. Ce personnage, comme tous les grands des Beni Amer, avait conclu des alliances matrimoniales avec la dynastie abd el wadide. Il se trouve être le grand-père d'un des jeunes compétiteurs au trône, Abdallah, neveu d'Abou Abdallah. Pendant cinq ans, il multipliera avec l'aide des Espagnols, les tentatives pour faire triompher son petit-fils, alors que son rival, El Mansour, défendra le prince régnant en s'appuyant sur les Turcs ⁽⁴²⁾. Il est sur le point d'aboutir en juillet 1535 lorsqu'à la veille d'un choc décisif sur l'Oued Isser il est abandonné par une partie de ses troupes. La présence d'arquebusiers espagnols lui permet, seule, de s'enfuir au désert avec ses derniers partisans ⁽⁴³⁾.

Cette défaite concrétisa l'effacement politique des Beni Amer car l'effacement militaire était depuis longtemps acquis. Le souverain de Tlemcen, Mohammed, se rapprocha des Espagnols, mais en mettant comme condition la rupture avec Ben Redouane. Ce dernier, prévenu, effectua une dernière tentative à la tête de deux tribus restées fidèles, les Ouled Brahim et les Ouled Moussa, mais il fut vaincu en juin 1536 et s'enfonça à nouveau dans le désert, et dans l'oubli ⁽⁴⁴⁾.

(41) Le Mezouar n'occupa cette situation dans l'administration abd el wadide qu'à une époque relativement tardive. Ibn Khaldoun ne connaît que le vizir. Cf. Marçais (G.), le makhzen des Beni Abd el Wad, rois de Tlemcen, in *B.S.G.O.*, 1940, p. 68.

Ailleurs, et spécialement dans la Régence d'Alger, le Mezouar restera un personnage de peu d'éclat, voire méprisé du fait de ses fonctions (police des non-turcs et contrôle des filles publiques).

(42) A.O.M. C 9: XXXIII.

(43) A.O.M. C 9, XLV

(44) A.O.M. C 9, LXXXIII. Ben Redouane et ses Beni Amer avaient tenu Tlemcen bloqué pendant 4 mois mais n'avaient pu y entrer. (Lettre du Comte d'Alcaudete au roi d'Espagne, 5 mai 1536). Ben Redouane fut victime des hésitations de l'Espagne qui n'avait pas les moyens matériels de ses ambitions africaines. Il fallut attendre 1543 pour que le Comte d'Alcaudete reçoive les renforts lui permettant de tenir les engagements pris avec Ben Redouane au lendemain de sa défaite de juin 1536.

Pour toute cette période cf. Ruff (P.), *La domination espagnole à Oran sous le Gouvernement du Comte d'Alcaudete*. Paris, Leroux, 1900.

Pendant plusieurs années, les Beni Amer préféreront rester dans l'ombre. Les uns se fixent dans le tell, les autres nomadisent selon les circonstances. En 1543, on pourrait croire que l'heure de la revanche vient de sonner pour eux; mais visiblement, ils ne sont pas capables d'en profiter. Le gouverneur d'Oran, le Comte d'Alcaudete, faisait alors une ultime tentative pour replacer Tlemcen dans la mouvance espagnole et installer sur le trône le petit fils de Ben Redouane. Mais ce dernier n'était plus là. Les Beni Amer, contactés, font des promesses qu'ils ne tiennent pas. Les Beni Moussa, qui se sont engagés, feront défaut le moment venu ⁽⁴⁵⁾. La ville prise, des Beni Amer viendront du désert pour féliciter le Comte et se mettre à son service. Peut-être des Ouled Khalfa aidèrent-ils en effet les Espagnols à effectuer une razzia dans la plaine d'Eghris contre les Beni Rached ? ⁽⁴⁶⁾

Dans les années qui suivent, la valse des souverains s'accompagne de perpétuels renversements d'alliances dont les Beni Amer auraient pu profiter. Mais ils en sont visiblement incapables. Lorsque les Turcs se retournent contre El Mansour, estimant ne plus rien avoir à attendre de lui, ils n'apparaissent pas. La confédération a bien éclaté. Une partie des tribus qui sont dans la zone d'action espagnole est de plus en plus tentée de jouer auprès des gens d'Oran son rôle traditionnel de makhzen pour conserver ses privilèges. Certains, tels les Ouled Ali, se replient dans le massif montagneux du Tessala: Les autres acceptent une vague suzeraineté turque. Ce sont eux qui, lors de l'invasion marocaine suscitée en 1551 par El Mansour, se retrouvent pour quelque temps aux côtés des janissaires d'Alger (batailles de l'Oued Zadidja et de l'Oued Bou Azzoun). Mais la fraternité d'armes ne dure guère, et l'on peut se demander pourquoi. En entrant au service des Turcs, les Beni Amer auraient pu conserver leur rôle de makhzen plus facilement qu'auprès des Espagnols: Mais peut-être Alger se méfiait-il de ces tribus, passant d'un camp à l'autre avec trop de facilité.

Pourtant le concours apporté à l'Espagne était mince. On peut même dire que les Beni Amer ralliés sont en partie responsables du désastre de Mostaganem en 1558. Un des agents d'Alcaudete, Gonzalo Hernandez, avait pris contact avec les tribus du Tessala où devait se faire la grande concentration des auxiliaires arabes. Le comte perdit plusieurs jours à les attendre, d'ailleurs en vain, et ce retard permit aux Turcs de rassembler leurs forces et de submerger les assaillants. ⁽⁴⁷⁾

Inversement, lorsqu'en 1563 les Turcs menacent Oran, on trouve aux côtés des

(45) F. de la Cueva , Les guerres de Tlemcen, traduction Brunel, in *B.S.G.O.*, 1890, pp. 347,384.

(46) Guin (L.), *op. cit.*, p. 318.

(47) Morales (B. de), *op. cit.*, p. 143.

assiégés les Ouled Moussa et les Ouled Abdallah. En réalité, il apparaît que chaque tribu suit sa propre politique, au jour le jour, sans guère se préoccuper des autres. Le résultat est un éparpillement des forces et des guerres intestines entre le çof pro-espagnol et le çof pro-turc.

En 1568, les Ouled Brahim passent au service du caïd turc de Tlemcen. Leur chef, Gardouba, reçoit du beylik l'investiture pour lever l'impôt dans une zone donnée. Cette faveur amène automatiquement les tribus sœurs des Ouled Moussa et des Ouled Abdallah à se rapprocher des Espagnols, à qui elles procureront l'occasion de s'emparer de Gardouba. (48)

Autre exemple de cette anarchie interne : l'année suivante, les Ouled Abdallah descendent vers le sud après avoir ensemencé dans la Mekerra. A leur retour ils constatent que la moisson a déjà été faite par leur contributeurs des Ouled Brahim et des Hazedj du çof pro-turc. Ceux-ci les attendent de pied ferme et, grâce aux janissaires, les écrasent au Chabet el Leham. Cette fois, les Ouled Moussa restent neutres. Les difficultés que connaîtra le Gouvernement d'Alger quand prendra fin l'ère des beylerbeys, et qui iront en croissant jusqu'à ce que s'instaure le pouvoir des deys, entraîneront cependant l'établissement en Oranie d'un modus vivendi fragile qui assurera la survie des Beni Amer. La région va se trouver partagée en trois zones : une zone espagnole autour d'Oran qui s'étend, dans les meilleures années, jusqu'à la Sebkhâ et au Tessala. Une zone turque gouvernée par un bey siégeant à Mazouna et dont les postes avancés sont Mostaganem et Mascara, avec loin vers l'est, isolé à la frontière marocaine, le caïdat de Tlemcen. Entre les deux s'étendra la zone anarchique des tribus où personne ne commande mais où chaque camp entretient des intelligences.

C'est à cette époque que certaines tribus des Beni Amer prennent franchement parti pour l'Espagne, perpétuant ainsi la tradition du makhzen; ainsi les Chaffaï et les Guiza. Ils campent sous les murs d'Oran ou dans la banlieue proche (Murdjadjo, Aïn Beïda). C'est l'un d'entre eux qui tuera de sa main le bey de Mazouna, Châban, lors du siège d'Oran en 1686. (49)

D'autres acceptent seulement la suzeraineté de l'Espagne. Ils ravitaillent Oran, à charge pour sa garnison de les protéger des Turcs. Soumission volontaire ou forcée ? Leurs campements sont les premiers sur la route des expéditions espagnoles. Leur

(48) Didier (L.), *Histoire d'Oran*, Petit, 1929, t. VI, p. 184 et sq.

(49) El Mecherfi, *op. cit.*, p. 243. D'après Walsin Estherazy, *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*. Paris, Gosselin, 1840, p. 207, les Espagnols, puis les Turcs auraient marqué les Beni Amer pro-espagnols d'un «ouchoum» à la tempe ou à la joue gauche. Les premiers pour les reconnaître, les seconds par la suite, pour les punir de leur ancienne trahison.

statut, si l'on peut dire, varie d'ailleurs selon les années. Ainsi, parfois les Ouled Abdallah passent-ils en masse au service du chrétien. Les Ouled Ali, gênés par leurs fractions maraboutiques se contentent en général de ravitailler les Espagnols. Le résultat est que les premiers mieux armés finissent par évincer les seconds des versants nord du Tessala. Car les guerres tribales se perpétuent au sein du même çof.

Le reste des Beni Amer se classe parmi les tribus indépendantes qui s'efforçaient d'échapper aux mehalla turques comme aux *jornadas* espagnoles. Ce qui n'était pas toujours facile. En 1653, Ouled Khalfa et Ouled Zaer, remontés trop au nord à la recherche de pâturages, sont raziés par les Espagnols. Mais là encore, aucun classement strict n'est valable. Les Ouled Zaer passent peu de temps après au service de ces derniers. ⁽⁵⁰⁾

L'anarchie et l'indifférence politique qui règnent dans la confédération font que l'on ne sait exactement quelle attitude adoptèrent les Beni Amer lors de l'invasion marocaine de Muley Ismaïl en 1692, puis en 1701. Il semble qu'ils accueillirent favorablement ses avances, quitte à l'abandonner au moment du combat après avoir pillé ses bagages. ⁽⁵¹⁾

Avec le XVIII^e siècle s'ouvre pour les Beni Amer une troisième période, celle de la suprématie turque. Dès 1707 le bey de Mazouna, Bou Chelagham, le Bigotillo des Espagnols ⁽⁵²⁾, prend la tête d'une vaste coalition et bloque Oran. La ville tombe l'année suivante. Le jeu de bascule prend provisoirement fin. Une campagne « diplomatique » avait précédé, semble-t-il, l'affrontement. Pour détacher le plus de tribus Beni Amer de l'alliance espagnole, le bey aurait épousé auparavant une fille des Ouled Ali et une fille des Ouled Zaer, neutralisant provisoirement les deux plus importantes factions pro-espagnoles. ⁽⁵³⁾ Peut-être est-ce à cette défection qu'il faut attribuer la relative modération du Turc vainqueur. Il se contente de faire périr les chefs et les notables les plus compromis, mais ne dépossède pas les tribus de leur territoire ⁽⁵⁴⁾. En effet, Shaw qui parcourt l'Oranie en 1727 signale encore la présence des Beni Amer dans la M'leta. Suivant la côte, il rencontre, au sud du rio Salado, les Ouled

(50) A.O.M., C 2, Lettre du Marquis de San Roman. Fol. 315-16.

(51) Cour (A.), *L'établissement des dynasties des chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs d'Alger*. Paris, Leroux, 1904, p. 198.

(52) Le Bey Bou Chelagham (le Moustachu) fut pour les Espagnols un adversaire redoutable. La prise d'Oran le rendit quasi souverain. Il se dispensa par la suite de porter lui-même le denouch (impôt de la province) à Alger. Après la reprise de la ville par les Espagnols en 1732, il se retira à Mostaganem où il mourut en 1735.

(53) A.O.M. 1 J 150, rapport Wolf.

(54) Contrairement à ce qui est affirmé dans *l'Histoire des Tribus d'Oranie*, A.O.M. 10 H 53.

Khalfa et, au-delà, les Chaffaï qui s'étendent jusqu'à la plaine des Andalouses, à l'ouest d'Oran. Immédiatement à l'est de la ville campent les Guiza. Revenant, mais par ouï dire, sur les tribus de l'Oranie occidentale, il signale les Ouled Khalfa et les Ouled Zaer entre le rio Salado et l'Isser, les Ouled Ali et les Ouled Moussa ben Abdallah dans le Tessala. Enfin, il mentionne, entre la Sebkra et les salines d'Arzew, les Beni Amer. Quelles tribus sont regroupées sous ce vocable ? Certainement les Ouled Abdallah, mais peut-être aussi les Hazedj et les Ouled Brahim. Une chose est sûre, la première prise d'Oran par les Turcs n'a pas modifié l'implantation des Beni Amer aux environs immédiats de la ville. (55)

Cette clémence explique que le traditionnel réflexe de la fuite au désert n'ait plus joué. Mais il faut aussi y voir la conséquence des modifications ethniques qui se poursuivent depuis quatre siècles. De plus en plus mêlées de Berbères sédentaires, les tribus sont attachées au sol qu'elles cultivent, même si elles continuent de vivre sous la tente. Peut-être ne possèdent-elles déjà plus le cheptel camelin nécessaire à une longue migration. L'effritement politique interdit enfin les regroupements obligatoires pour voyager dans des régions peu sûres.

La reprise d'Oran, en 1732, par l'Espagne, va montrer que les Beni Amer ne présentent plus aucune cohésion. En 1734, Ben Demmouch et El Mezouar, chefs des Ouled Ali et des Ouled Zaer, accompagnés de 47 douars (56), viennent camper sous les murs d'Oran et tentent d'intéresser l'Espagne à un vaste soulèvement anti-turc. Mais la tiédeur manifestée par les autres Beni Amer fait hésiter Madrid et l'affaire traîne. Les Turcs ont le temps de préparer une expédition contre les révoltés qui ne doivent la vie sauve qu'à une sortie de la garnison. Les contacts devaient se poursuivre péniblement jusqu'en 1736. Les jeunes guerriers qui forment désormais la masse des contingents Beni Amer ne sont plus attirés par l'Espagne qu'ils ignorent. Ils suivent avec réticence les chefs qui, seuls, ont conservé la tradition de l'alliance. L'épisode de la journée dite du Haïdj est significative. Ce jour là non seulement les Beni Amer au service d'Oran abandonnent le combat mais ils se retournent contre leur compagnons d'armes. (57)

(55) Shaw (Dr), *Voyages de M. Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, La Haye, Neaulme, 1743, p. 26.

(56) A.O.M. 10 H 53, Voir aussi Ricard (R.), L'Afrique du Nord dans la Gazette de Mexico, in *Hesperis*, 1932, pp. 62 à 68 : «Admitio el Coronel D. Juan de Villalva los ofrecimientos de estos Xeques, dados in nombre del Gobierno, de los cavalleros y parcialidades del dicho reyno de Beniamer...» et Vallego, Mémoire..., traduction Pellecat, in *B.S.G.O.* 1926, p. 232.

(57) Gorguos (A.), Notice sur le Bey d'Oran Mohammed el Kebir, in *Revue Africaine*, 1858, p. 35.

L'EFFACEMENT DES BENI AMER DANS L'ORGANISATION TURQUE ET LE SURSAUT DERKAOUA.

Les Turcs n'auront aucune peine à paralyser l'éventuelle reconstitution de l'ancienne confédération, que la présence espagnole aurait rendu dangereuse. Youssef, qui succède à son père Bou Chelagham comme bey de Mascara, est le fils d'une Ouled Zaer ⁽⁵⁸⁾. Il favorise naturellement ces derniers aux dépens des Ouled Ali qui, après plusieurs années de lutte, doivent abandonner leurs terres au nord du Tessala, dont s'emparent les Ouled Zaer, les Hazedj et surtout les Ouled Abdallah. Pour les récupérer, les Ouled Ali adhéreront au çof turc, après avoir reçu l'aman du bey Otsman. Du coup, les Ouled Abdallah, évincés, se rapprochent d'Oran ⁽⁵⁹⁾. En effet, cette politique de division, pour facile qu'elle soit à mettre en œuvre, ne va pas sans inconvénients, d'autant que la M'leta et les abords d'Oran restent les fiefs des Beni Amer. Il importait donc aux Turcs de couper définitivement ces derniers de leurs alliés potentiels. L'état d'anarchie où sont désormais plongés les Beni Amer va permettre au bey de Mascara, à compter des années 1750, de réaliser sans difficulté l'opération. Les Beni Amer sont repoussés des abords d'Oran et de la M'leta. Sur ces terres seront installées deux tribus «artificielles», formées de tentes de provenances diverses, les Douairs et les Smela ⁽⁶⁰⁾. A vrai dire il ne s'agit pas d'une dépossession brutale, mais plutôt d'une accélération donnée à la désintégration des anciennes tribus. Le choix est laissé aux Beni Amer de la région de s'intégrer aux nouvelles structures ou d'émigrer. C'est ainsi que des tentes Chaffaï, Guiza, Ouled Abdallah, chez qui la tradition du makhzen primait toutes les autres, s'incorporent aux Douairs. Il en va de même chez les Hazedj. Cependant, dans leur majorité, les Beni Amer de la M'leta durent quitter la plaine, après une occupation de cinq siècles, et se regrouper sur ses franges méridionales, dans une situation précaire. Mais les conséquences morales furent peut-être plus importantes. Jusque là, grâce à leurs tribus de la M'leta qui flirtaient avec l'Espagne, les Beni Amer avaient pu soutenir leurs prétentions de tribus nobles vouées au métier des armes que justifiaient leur origine arabe et leur glorieuse histoire au service des différents princes. Désormais, c'est la déchéance inéluctable. C'en est fini de l'indépendance anarchique; les Turcs

(58) Pour toute cette période, nous renvoyons aux archives d'Outre Mer (Aix-en-Provence), 10 H 53 et I J 150.

(59) Shaw (Dr), *op. cit.*, signale déjà en 1727 qu'Ouled Ali et Ouled Zaer sont «ennemis nés».

(60) El Mecherfi, *op. cit.*, p.224 et sq. Contrairement à ce qu'affirment certains auteurs, dont de Grammont (Cf. Quel est le lieu de la mort d'Aroudj Barberousse ? in *Revue Africaine*, 1878, p. 396), le makhzen des Douairs et Smela ne fut constitué qu'après la reconquête d'Oran par l'Espagne. Walsin Estherazy, *Notice Historique sur le Makhzen d'Oran*. Oran, Perrier, 1849, ne donne aucune précision, se bornant à mentionner les deux opinions, après avoir soutenu la thèse de Bou Chelagham in *Domination... op. cit.*, p.172.

vont les traiter comme les autres tribus raïa ⁽⁶¹⁾. Simplement, ils relèveront directement du bey, au même titre que l'ex-tribu makhzen des Medjaher de Mostaganem, et non d'un agha des Douairs. Mais c'était là plus une mesure de précaution que de considération ⁽⁶²⁾. Les Beni Amer se voient regroupés en deux grands commandements : les Beni Amer Gharaba, ou de l'ouest, qui rassemblent les Ouled Khalfa, les Ouled Zaer, les Ouled Sidi Abdelli, les Ouled Mimoun; les Beni Amer Cheraga, ou de l'est, comprenant les Ouled Ali, les Hazedj, les Ouled Slimane, les Ouled Brahim, les Ouled Sidi Ben Youb et auxquels on accole une tribu maraboutique berbère, les Cheurfa Guetarnia. Enfin, ultime affront, le bey Mohammed el Kebir installera parmi eux une fraction, ralliée aux Douairs, de la tribu saharienne des Hassasna, pour mieux les surveiller.

Cet abaissement des Beni Amer dans la hiérarchie des tribus va déclencher des conséquences en chaîne. Les populations chassées de la plaine de la M'leta, où un semblant de vie nomade et guerrière se maintenait vaille que vaille, vont occuper des territoires montagneux où la fusion avec l'élément berbère ira en s'accroissant. Certes elles continueront d'habiter sous la tente, mais ce ne sera là qu'une survivance sans signification. La berbérisation aboutira à un changement de mentalité. Les nomades arabes, comme l'avait souligné Ibn Khaldoun, n'avaient jamais été considérés comme des musulmans exemplaires. Cette tiédeur s'était transformée chez beaucoup de Beni Amer en une certaine indifférence du fait de leurs contacts avec les Chrétiens. Or, à compter de la fin du XVIII^e siècle, nous voyons les Beni Amer accueillir un nombre toujours croissant de familles maraboutiques qui finiront par représenter 30 % de l'ensemble. De ce fait, les réformateurs religieux vont trouver chez eux un terrain favorable à leur propagande. Certes on peut supposer que cette ferveur de néophytes avait pour origine une sorte de transfert. Ne pouvant plus se rebeller les armes à la main, les Beni Amer trouveront dans l'adhésion à la plus révolutionnaire des confréries la Derkaouya, le moyen de s'opposer au beylik. En effet, cette confrérie, d'origine marocaine, prêche en Algérie le rejet de toute autorité établie et l'instauration d'une sorte d'anarchisme fraternel ⁽⁶³⁾. Elle s'implante solidement chez eux après 1780. Les humiliations que leur avait values le second siège d'Oran, entrepris en 1791 par le bey Mohammed el Kebir qui avait déjà installé chez eux les Hassasna, n'étaient peut-être pas étrangères à cette adhésion : les « volontaires de la foi » rassemblés par un marabout de Mazouna avaient pillé sans vergogne les douars Beni Amer pour les punir de leur ancienne alliance avec l'Espagne. Les Ouled Khalfa furent alors victimes d'exactions si nombreuses que le bey lui-même dut intervenir. ⁽⁶⁴⁾ Ainsi, à l'opposition

(61) On appelait ainsi les tribus qui payaient l'impôt, ce qui impliquait qu'elles n'étaient pas assez puissantes pour le refuser. D'où le terme lui-même : raïa : assujetti.

(62) Rinn (L.), *Le Royaume d'Alger sous le dernier dey*, in *Revue Africaine*, 1897 et sq., p. 139.

(63) Il convient de noter que cette confrérie présentait toujours un double aspect, l'un mystique, l'autre révolutionnaire, ce qui n'allait pas sans compromettre son unité.

(64) Gorguon (A.), *op. cit.*, p. 224.

au beylik s'ajouta peut-être une rivalité maraboutique, Mazouna n'étant guère favorable aux Derkaoua.

Toujours est-il que les missionnaires derkaoua, traversant le massif des Traras pour échapper à la surveillance des Turcs, s'installent de plus en plus nombreux chez les Ouled Brahim et les Hazedj, qui occupent la plaine de la Mekerra, au sud du Tessala et les Ouled Slimane fixés dans les régions montagneuses qui la bordent au sud-est. En 1803, les Beni Amer, qui n'avaient pu combattre sous leur propre bannière, vont cette fois se soulever à l'appel de la Derkaouiya. Ils fournissent au chef de l'insurrection, Ech Cherif, ses premiers contingents et l'ensemble de la confédération se rallie à lui après la prise de Mascara et l'accompagne au siège d'Oran où s'est réfugié le bey vaincu, El Manzali ⁽⁶⁵⁾. Après un demi siècle, les Beni Amer campent à nouveau aux portes d'Oran, mais pour combattre le Turc honni.

La riposte du beylik ne devait pas se faire attendre. Malgré leurs efforts, les révoltés sont écrasés sur l'Oued el Abd, dans le Tessala. Les Ouled Zaer se réfugient alors dans les Traras, tandis que les autres suivent Ech Cherif dans la Yacoubia ⁽⁶⁶⁾. Le bey Mekallech en profite pour ravager leur territoire abandonné et, avec le blé pris dans leurs silos, il ravitaille Tlemcen. Pendant quatre années (1805-1809) la plupart des Ouled Brahim et des Ouled Slimane vont suivre le derkaoui Ech Cherif et participer à tous ses combats. Ils finissent par échouer au Maroc où la Derkaouyia, plus modérée, jouit de la complaisance des autorités ⁽⁶⁷⁾. Le souvenir de ce répit marocain, qui remplace en quelque sorte l'ancienne fuite au désert, contribuera par la suite, comme nous le verrons, à la prise d'une décision catastrophique. Cependant, l'essoufflement de la révolte, joint au désir de rentrer chez eux, allait pousser les Beni Amer réfugiés au Maroc dans une nouvelle aventure, assez inattendue à vrai dire. Le bey d'Oran, Bou Kabbous, successeur de Mekallech, après avoir maté les derniers partisans d'Ech Cherif, crut pouvoir rejeter la tutelle d'Alger avec l'aide du sultan Mouley Slimane. Celui-ci autorisa effectivement les Beni Amer de son territoire à repasser en Oranie où Bou Kabbous les prit comme makhzen. Malheureusement, cette tentative tourna court et les Beni Amer se retrouvèrent raïa et ruinés, mais toutefois en possession de leur territoire. Les Ouled Brahim, qui avaient dû être les promoteurs de l'équipée, furent cependant plus sévèrement sanctionnés. Leurs terres furent réputées propriété du beylik (sabega) et ils durent acquitter une taxe de location de 2 real-boudjou par sekka culti-

(65) Delpech (A.), Résumé historique sur le soulèvement des Derkaoua de la province d'Oran..., in *Revue Africaine*, 1874, p. 50.

(66) Rousseau (A.), Chronique du Beylik d'Oran..., in *Moniteur algérien*, 1855, n° 1397.

(67) Le chef suprême de la Derkaouyia, Muley Larbi, était d'ailleurs intervenu à la demande du Sultan, sollicité par le Dey d'Alger, afin d'apaiser la rébellion. Cf. Drague, *Esquisse de l'histoire religieuse du Maroc*, in *Cahier de l'Afrique et l'Asie*. Paris, s. d., p. 88.

vée (15 ha) ⁽⁶⁸⁾. La modification apportée au statut juridique du sol ne se traduit alors que par un impôt nouveau, les Turcs n'ayant jamais eu l'intention d'en assurer directement l'exploitation. Peut-être ce précédent les empêcha-t-il de saisir toute la portée du séquestre dont ils furent victimes de la part de la France, un demi siècle plus tard, pour un motif identique. Leur attachement persistant à la Derkaouya les tint heureusement éloignés de la seconde révolte religieuse, organisée cette fois par une confrérie concurrente, la Tidjanya (1827). Il est vrai que le fait que les Hachem, héritiers des Beni Rached, soutenaient le mouvement renforça certainement leur neutralité et leur évita de nouvelles représailles.

LES BENI AMER, L'ÉMIR ET LA FRANCE.

Ainsi, à la veille de la conquête française, les Beni Amer ne se distinguent plus guère des autres tribus raïa d'Oranie. On les tient pour «bien dégénérés de leur ancienne bravoure» ⁽⁶⁹⁾. En revanche, ils jouissent d'une réputation de cultivateurs avertis.

Quelle va être leur attitude lorsqu'Oran passe sous notre contrôle ? Vont-ils retrouver la tradition du makhzen espagnol ? Il n'en sera rien, et cela pour deux raisons. D'abord, le rôle de makhzen est pris par les Douairs et les Smela qui ne demandent qu'à passer à notre service. Ensuite l'encadrement derkaoua leur interdit toute alliance avec les Chrétiens. Les Beni Amer vont donc adopter une attitude assez déroutante, qui ne peut s'expliquer que par leur appartenance confrérique.

Quand le pouvoir turc s'effondre en Oranie, les regards se tournent vers les chefs derkaoua qui ont été ses plus farouches adversaires. Des notables des confédérations voisines (Flitta, Harrar, Hachem) vinrent trouver leur Cheikh, Si Mohammed ben Brahim, qui résidait chez les Hazedj, près de l'Oued el Abd, et lui demandèrent de se mettre à leur tête. Mais Si Mohammed, fidèle à la doctrine, refusa de se substituer aux autorités terrestres ⁽⁷⁰⁾. Il n'en fallait pas plus aux Beni Amer pour refuser de participer à la proclamation d'Abd el Kader dans la plaine d'Eghris, d'autant que ce dernier était un Hachem. Ils ne se rallièrent à lui que contraints et forcés l'année suivante (1833) et lorsque fut signé le traité Desmichels qui ramenait la paix en Oranie, ils prétendirent recouvrer leur indépendance et refusèrent de payer l'achour

(68) A.O.M. 10 H 53, *op. cit.*, Notice concernant les Ouled Brahim. Pour le statut du sol, voir 2 N 77 (Oran), rapport du Conseiller du Gouvernement, 30.8.1865.

(69) *Tableaux des Etablissements français dans la Régence d'Alger*. 1839, Paris, Imprimerie Royale, p. 293.

(70) Rinn (L.), *Marabouts et Khouan*. Alger, Jourdan, 1884, p. 237.

à l'émir ⁽⁷¹⁾. Ce dernier, avant de lancer contre eux le makhzen des Douairs qui avait dû, à contre-cœur, passer à son service, réussit à faire revenir les Beni Amer sur leur décision. Mais les Douairs, emportés par l'habitude acquise du temps des Turcs, avaient déjà commencé de razzier ces raïa. Abd el Kader les obligea à restituer leurs prises et cet incident fut un des motifs de la défection des Douairs survenue peu après. Les Beni Amer allaient, sans enthousiasme, suivre dès lors la fortune de l'émir. Ce dernier d'ailleurs les ménagea, respectant leur personnalité et reconstituant pour eux l'ancienne confédération scindée en deux par les Turcs, sous l'appellation d'Aghalik des Beni Amer. Il comprenait les tribus suivantes : Ouled Slimane; Ouled Brahim, flanqués de deux tribus maraboutiques : Ouled Sidi Khaled et Ouled Sidi Bouzid; Ouled Sidi Ali ben Youb; Douï Aïssa; Ouled Mimoun; Mahimat; Ouled Sidi Abdelli, flanqués d'une fraction maraboutique d'Ouled Sidi Ahmed Youssef; Ouled Khalfa; Ouled Djebbarra; Ouled Sidi Messaoud; Ouled Rou Amer; Ouled Abdallah; Ouled Zaer; Hazerj; Ouled Sidi Machou; Djeza; Ouled Sidi Ghalem; Ouled Ali; Maïda; Cheurfa Guetarnia. Relevaient également de cet Aghalik, les Hassasna, implantés par Mohammed el Kebir et assimilés depuis, et une fraction des El Aghouat, installée par le khalifa d'Abd el Kader, Bou Hamedi.

L'ensemble, mais ces chiffres sont très sujets à caution ⁽⁷²⁾, aurait représenté dans les 7 400 tentes, fournissant 5 200 cavaliers et 4 400 fantassins, le caractère maraboutique de bon nombre de fractions diminuant sérieusement leur potentiel militaire. La tribu la plus importante était celle des Hazedj (1 400 tentes), suivie des Ouled Zaer (900), des Ouled Khalfa (800), des Ouled Slimane (700) et des Ouled Brahim (500). L'alliance avec Abd el Kader se révéla d'abord bénéfique. Les Beni Amer réoccupèrent une partie de la M'leta sur les Douairs qui les en avaient évincés au siècle précédent. Les opérations des deux premières années épargnèrent leur territoire et le succès de la Macta (1835) ralliait à l'émir les Ouled Abdallah qui s'étaient montrés les plus réticents ⁽⁷³⁾. La première campagne de Bugeaud (1836-37) allait tout remettre en question. Ayant battu Abd el Kader sur l'Isser, ravitaillé Tlemcen, il traversa la plaine de la Mekerra brûlant tout sur son passage jusqu'à Mascara. Aussitôt les Ouled Ali firent soumission pour éviter pareil traitement. Soumission d'ailleurs sans conséquence puisque le traité de la Tafna (1837) devait exclure le Tessala de la zone française. Mais les razzias systématiques entreprises à compter d'octobre 1840 par Lamoricière, à la limite de la zone contrôlée par Oran, touchèrent en premier lieu les Beni Amer limitrophes. Les Ouled Ali furent deux fois sévèrement pillés. Les Ouled Khalfa perdirent peu après plus d'un millier de bêtes ⁽⁷⁴⁾. Aussi, les Beni Amer que Daumas tenait

(71) Pellissier de Reynaud (E.), *Annales algériennes*, Alger, Bastide, 1854, 3 vol., t.I, p. 374.

(72) Tableaux..., *op. cit.*,

(72) *Tableaux...*, *op. cit.*, 1839, p. 295.

(73) Pellissier de Reynaux (E.), *op. cit.*, t. II, p. 91.

(74) Yver (G.), *Correspondance du Maréchal Valée*, t. V, p. 120, in Documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie. Paris, Larose, 1957.

en 1839 pour sincèrement ralliés à l'émir ne tardèrent pas à remettre en cause leur option politique. Abd el Kader, à qui rien ne les attachait puisqu'il était Hachem et Qadryia, ne leur apportait désormais que des désagréments. Il convenait donc d'abandonner son camp. Mais il n'était pas question pour autant de se rallier au Français. Par un réflexe normal, c'est à la Derkaouyia que les Beni Amer se raccrochent et, en 1841, ils se regroupent derrière un compétiteur derkaoua, Mohammed ben Abdallah, le futur cherif d'Ouargla des années 1849, qui tente alors de se dresser contre l'émir. Ce dernier réagit promptement. Il fait enlever les principaux chefs de la confédération et les expédie à Oujda, dont le caïd, inquiet de nos rassemblements de troupe, s'empresse de les remettre en liberté. La soumission des Beni Amer à la France eut lieu peu après, à la fin de l'année 1842. Seules quelques tentes des Ouled Zaer accompagnèrent Abd el Kader sur les confins marocains. Elles revinrent peu après, désabusées et ruinées. Ce précédent évita peut-être à la tribu de participer massivement à l'émigration de 1845 (75).

Passés sous contrôle français, les Beni Amer allaient être scindés en deux groupements, l'administration française ayant le même réflexe que l'administration turque face à cette trop importante confédération. Les Beni Amer Cheraga, reconstitués, furent rattachés à la subdivision d'Oran, tandis que les Gheraba dépendirent de celle de Tlemcen.

Les premiers recensements (1843-44) firent apparaître une diminution sensible du nombre des tentes, près d'un tiers, par rapport aux chiffres de 1839. Etant donné le rôle modeste joué par les Beni Amer dans la lutte contre les Français, il faut admettre que la différence est en partie due à une surévaluation antérieure, facilement explicable puisque nous ne contrôlions pas directement, à cette époque, la confédération et que la statistique fut le résultat de renseignements de seconde main.

Les Beni Amer subirent avec réticence notre domination, d'autant qu'ils retrouvaient à nos côtés le makhzen des Douairs, comme au temps des Turcs. Mais ils conservaient également leur défiance envers Abd el Kader. Lorsque celui-ci, en septembre 1843, s'approche de leur territoire, ils font le coup de feu. En représailles, l'émir effectuera, quelques semaines après, une fructueuse razzia sur les Ouled Slimane. Ce qui n'empêche pas, l'année suivante, certaines fractions de passer au Maroc (76).

En réalité, leur attitude est toujours motivée par leur appartenance à la Derkaouyia. C'est sous sa bannière qu'ils veulent reprendre le combat. Or, les circonstances font

(75) A.O.M., 50 JJ 20 — Lettre du Commandant supérieur de la Province d'Oran au Commandant de Tlemcen.

(76) Pellissier de Reynaud (E.), *op. cit.*, t. III, pp. 83 et 114, A.O.M., 2 EE 4, Lettre de Bugeaud au Ministre de la Guerre, du 14 avril 1844.

que la direction de l'ordre, à l'échelon local, passe peu après entre les mains d'un Moqqadem ambitieux, Si Abd er Rahman Touti, qui va tenter de relancer un grand soulèvement confrérique, analogue à celui qui secoua le beylik d'Oran au début du XIX^e siècle. Accompagné de soixante fidèles, en majorité Ouled Brahim, il pénètre de force, le 30 janvier 1845, dans le poste nouvellement créé de Sidi Bel Abbès et tente de s'en emparer. L'entreprise échoua de peu et les assaillants furent pour la plupart massacrés ⁽⁷⁷⁾. L'enquête qui suivit permit de reconstituer un réseau de complicités, dont nous ne saisismes pas exactement la portée étant donné que nos connaissances sur l'organisation des confréries religieuses algériennes étaient alors des plus rudimentaires.

La répression s'abattit sur les responsables des Ouled Brahim. Sept cheikhs furent internés à l'île Sainte Marguerite, le caïd réussit à s'enfuir au Maroc, la tribu elle-même fut désarmée et privée de ses chevaux et de ses bœufs.

L'EXIL ET LE DRAME MAROCAIN.

L'échec de cette action prématurée explique sans doute pourquoi les Beni Amer ne se soulevèrent pas lorsque la confrérie Taybyia, dont procédait la Derkaouya, organisa la grande révolte du Dahra et de l'Ouarsenis, plus connue sous le nom de révolte de Bou Maza. Il est vraisemblable en effet qu'ils attendirent que le mouvement déborde en Oranie pour s'y joindre. Or, cette éventualité fut écartée par l'action de Bugeaud qui craignait, de son côté, que l'émir, quittant les confins marocains, ne rejoigne les révoltés.

Les troupes françaises s'interposèrent entre les deux foyers de rébellion. Mais alors que les opérations se déroulaient de façon routinière, éclatait comme un coup de tonnerre l'annonce du combat de Sidi Brahim (23 septembre 1845) où Abd el Kader avait écrasé la colonne Montagnac, et que suivit la capitulation, peu après, du détachement du lieutenant Martin à Aïn Tekbalet. Ce fut le signal d'un soulèvement pour de nombreuses tribus de l'Oranie occidentale, tandis que nos colonnes s'efforçaient à la fois de contrôler la frontière marocaine, de combattre les populations hostiles, d'impressionner les hésitantes, de rassurer les pacifiques, et surtout d'interdire à Abd el Kader le chemin de l'est. Tout cela avec des effectifs désormais insuffisants. Aussi fut-il relativement facile à l'émir de s'infiltrer entre les colonnes de Cavaignac et de Lamoricière, jusqu'à Aïn Temouchent, chez les Beni Amer Gharaba. Mi par conviction, mi par contrainte, ceux-ci suivirent l'émir qui les conduisit dans les Traras avant de les diriger vers le Maroc ⁽⁷⁸⁾.

(77) Rinn (L.), *Marabouts...*, *op. cit.*, p. 239. Selon l'auteur, la garnison aurait été prévenue de l'attaque par un derkaoui appartenant à la tendance non violente, fidèle de Si Mohammed ben Brahim.

(78) Azan (P.), *Récits d'Afrique, Sidi Brahim*, Paris, Lavauzelle, s. d., p. 235.

Quelques semaines plus tard (début octobre), son khalifa, Bou Hamedi, poussait une pointe chez les Beni Amer Cheraga et ramenait par le même itinéraire la masse des Ouled Brahim, des Hazedj, des Djaffara de la Yacoubia et quelques Ouled Slimane. Les Ouled Ali du Tessala refusèrent en revanche de se joindre au mouvement. La grande émigration des Beni Amer, dont les conséquences devaient être si tragiques, venait de commencer.

Son résultat immédiat fut de laisser à l'abandon un immense territoire : « Depuis la pointe du lac (la Sebkha), jusqu'à Tlemcen... on ne rencontre personne, c'est le désert » pouvait écrire Lamoricière ⁽⁷⁹⁾.

Mais on devait s'apercevoir rapidement qu'il ne s'était pas agi d'un mouvement uniforme, aux raisons identiques. Les Beni Amer Gharaba étaient visiblement partis sans enthousiasme. La plupart des tentes s'arrêtèrent d'ailleurs dans les Traras, refusant de suivre l'émir plus loin. Lamoricière n'eut aucune peine à les convaincre de regagner leurs territoires ⁽⁸⁰⁾.

En revanche, les Beni Amer Cheraga avaient émigré volontairement car Bou Hamedi s'était présenté sans armes. Bien plus, ce mouvement, rassemblant un jour donné des milliers d'individus avec leurs animaux séparés habituellement les uns des autres par des dizaines de kilomètres, ne pouvait avoir été improvisé ⁽⁸¹⁾. Nous pensons, mais ce n'est là qu'une hypothèse, que l'affaire fut menée par la Derkaouyia, qui possédait le réseau de transmission nécessaire, et que son but réel n'était pas de rejoindre Abd el Kader, comme la suite devait le montrer, mais simplement d'émigrer au Maroc, comme les tribus l'avaient fait dans de pareilles circonstances un demi siècle plus tôt.

Ce manque d'unité dans les motivations se traduisit rapidement par de multiples retours isolés. Dans un premier temps, on rassembla les Beni Amer repentis autour d'Aïn Temouchent, chez les Gharaba, où ils s'efforcèrent de récupérer ce que les réguliers d'Abd el Kader et les Douairs à notre service avaient bien voulu leur laisser de blé dans les silos ⁽⁸²⁾.

L'émigration des Beni Amer avait en effet posé au commandement français deux problèmes sérieux. Le premier était celui de la sécurité. Alors que l'on était toujours en guerre avec l'émir, dont on ignorait les intentions et les forces réelles, d'immenses

(79) Azan (P.), *op. cit.*, p. 287, Lettre de Lamoricière du 10.10.1845.

(80) Azan (P.), *op. cit.*, p. 452-53.

(81) Azan (P.), *op. cit.*, p. 575, Lettre de Lamoricière à Soult du 24 octobre.

(82) Azan (P.), *op. cit.*, p. 604.

territoires désormais vides d'habitants, lui offraient sur nos flancs la possibilité d'infiltrations incontrôlables. La tentative de concentration des Beni Amer à Aïn Temouchent n'avait pour but que d'assurer la protection de nos convois entre Oran et Tlemcen. Elle n'eut guère de succès, les Gharabas revenant des Traras préférant s'installer dans la M'leta, sous le contrôle des Douairs ⁽⁸³⁾. Un essai analogue pour protéger l'axe Oran – Sidi Bel Abbès avait échoué de même : «entre Oran et Sidi Bel Abbès, ce que nous avons pu recueillir des Hazedj et des Hassasna en les appuyant aux Ouled Slimane ne suffirait pas pour obtenir le même résultat» ⁽⁸⁴⁾. Aussi voit-on naître des projets de transfert de tribus sahariennes dans les territoires abandonnés (Ouled Balegh et Djaffra rentrés depuis en masse) ⁽⁸⁵⁾. Trois mois plus tard Cavaignac constate : «Aujourd'hui, en tenant compte de ce qu'ils ont été, les Beni Amer n'existent plus. Déjà les cinq ou six cents tentes qui me restent demandent à se rapprocher de Tlemcen» ⁽⁸⁶⁾. Et dans une lettre du 17 octobre, il ajoutait «j'attends d'être informé que la trouée entre Tlemcen et Mascara est fermée par des forces suffisantes. C'est alors seulement que je n'aurai plus d'inquiétude pour les Ghossels et les Beni Amer.»

L'autre problème, contradictoire en son essence, était la récupération des terres pour la colonisation. Mais il passait pour le moment au second plan. Il fallait d'abord dissuader les tribus de quitter leur territoire.

Le 18 avril 1846, le Gouverneur général avait signé un arrêté soumettant au séquestre les terres des émigrés. Cette mesure avait été prise le 17 en Conseil supérieur de Gouvernement et aussitôt publiée, vu l'urgence. Elle était assortie de commentaires fort clairs, destinés à apaiser les bureaux du Ministère de la guerre que l'on avait omis de consulter. «Au premier abord, on pourrait penser que l'abandon du sol par les indigènes est chose heureuse au point de vue de la colonisation européenne. Cela pourrait être, pour l'avenir, mais pour le présent c'est tout à la fois une perte et un danger. Si le vide de population organisées se fait autour de nous, il n'y aura plus de sécurité pour les communications car c'est par la responsabilité des tribus que nous sommes parvenus à rendre les routes praticables pour les individus isolés et à faire nos convois sur les places et postes de l'intérieur sans avoir besoin d'escorte». Et d'indiquer plus loin que les tribus assurent les 9/10 des transports pour l'armée⁽⁸⁷⁾.

(83) A.O.M. 1 J 69. Lettre de Cavaignac du 17 novembre 1846. Déjà dans une lettre du 9 Octobre adressée à Bazaine, il est annoncé que deux agents des Affaires arabes procèdent au recensement des tentes des Gharaba pour les reconduire dans leur ancien territoire.

(84) A.O.M., 50 JJ 20. Lettre de Cavaignac du 16 août 1846.

(85) A.O.M., 1 JJ 20. Lettre du 26 août 1846.

(86) A.O.M., 1 J 69. Lettres du 14 et du 17 octobre 1846.

(87) A.O.M., Rapport de Bugeaud au Ministre de la guerre. Le caractère d'urgence est signalé à plusieurs reprises dans le procès-verbal du Conseil de Gouvernement. «... C'est avec raison qu'il a

Cependant, par souci d'efficacité et peut-être aussi pour se réserver des possibilités de manœuvre, le séquestre des émigrés ne fut pas confié à l'administration des Domaines, mais aux bureaux arabes. Des modalités transitoires étaient prévues du fait que les tribus n'avaient pas émigré en bloc. Des états précis des biens séquestrés devaient être établis famille par famille. Inutile de dire qu'ils ne le furent jamais car on ignorait alors tout du cadastre des terres occupées. Un contentieux s'ouvrit rapidement et dès août 1846, la direction des Domaines priait avec une belle hypocrisie la direction des Affaires arabes de lui fournir tous renseignements sur la conduite des Beni Amer «en instance pour obtenir la restitution des bien séquestrés» ⁽⁸⁸⁾.

En effet, contrairement aux prévisions qui considéraient l'émigration comme définitive, un flot incessant de familles refluit du Maroc. Le 25 mai, le *Moniteur algérien* signalait : «Quelques tentes des Hazedj continuent de rentrer dans un complet dénuement.» Le 30 décembre, il devait constater : «Plus des deux tiers des Beni Amer sont pareillement revenus dans leur pays, appauvris il est vrai et affaiblis par la séparation du tiers le plus riche, aujourd'hui fixé près de Fez et agrégé au makhzen de Muley Abderrahmane.»

Que s'était-il en effet passé depuis leur départ pour le Maroc ?

Conduits à la deira de l'émir, qui campait sur la Moulouya, les Beni Amer émigrés n'avaient guère apprécié, semble-t-il, l'atmosphère qui y régnait, non plus que l'attitude réservée des tribus marocaines voisines. Rien, nous l'avons dit, ne les attachait à l'émir, aussi lors des querelles opposant à Bou Hamedi la famille de ce dernier, prirent-ils parti pour le khalifa qui alla camper aux Ouled Settout en mars 1846. Et lorsque celui-ci, réconcilié avec l'émir regagna la deïra, 1200 tentes des Beni Amer, appuyées d'une partie importante des Hachem, refusèrent de le suivre et s'enfoncèrent plus avant dans le Maroc, prétextant le mauvais ravitaillement. Le sultan trop heureux d'affaiblir ainsi un adversaire potentiel et pensant peut-être les utiliser à son profit, s'empressa d'accueillir les nouveaux arrivants, qu'il installa sur l'Oued Sebou, à une journée de Fez. Il leur fit distribuer 2 500 metsqal (3 metsqal valant 10 francs-or), ce qui représentait de sa part un effort certain ⁽⁸⁹⁾. Mais les Beni Amer ne trouvèrent visiblement pas au Maroc ce que l'on avait dû leur laisser espérer, car dès l'automne, des familles, et non des moindres, se présentèrent à notre Consulat de Tanger, demandant à revenir en Algérie ⁽⁹⁰⁾. D'après leurs dires, les tribus marocaines voisines, les Ouled Djernâ

été présenté comme offrant un caractère d'urgence...» cf. 3 FF 15, séance du 17 avril 1846.

(88) A.O.M., 50 JJ 20. Lettre du 16 août 1846.

(89) A.O.M., 1 H 6. Interrogatoire de Mohammed ben Aouda, ex-caïd des Ouled Khalifa, daté du 24 Janvier 1847.

(90) On peut supposer que la protection du grand maître des Derkaoua, Si Mouley Tayeb, sur laquelle les chefs Beni Amer comptaient, leur fit défaut. L'intéressé penchait alors pour la tendance mystique et se montrait serviteur du Sultan. Cf. Drague, *op. cit.*, p. 256.

et les Scherada, excitées par des agents d'Abd el Kader pour qui cette sédentarisation dans l'ouest n'était qu'une désertion, ne cessaient de les brimer, les empêchant même de cultiver leurs terres. Certains en étaient réduits à vendre les bijoux des femmes, voire leurs armes, pour acheter du grain. La bienveillance du sultan à leur égard s'était d'autre part refroidie, depuis qu'ils avaient mis des conditions excessives à la fourniture de 500 fantassins pour son makhzen ⁽⁹¹⁾.

Fallait-il donner suite à ces demandes ? Une longue controverse, qui ne prendra fin qu'avec le retour des derniers survivants, venait de s'ouvrir, opposant notre consul à Tanger, de Chasteau, aux autorités algériennes. Cette distorsion n'était pas nouvelle et l'on peut dire que jusqu'à l'établissement du protectorat marocain, Tanger et Alger soutiendront des politiques divergentes. De Chasteau, soucieux d'accroître l'autorité de la France face au gouvernement de Fez, pensait que le départ des Beni Amer rendrait service au sultan, affaiblirait le çof marocain sur lequel Abd el Kader s'appuyait, et prouverait au yeux de l'opinion que des musulmans jugeaient, expérience faite, préférable de vivre sous la protection des Français que sous le contrôle du sultan ou de l'émir. L'Algérie répondait colonisation et sûreté de l'Etat.

Le premier réflexe de Bugeaud fut pourtant favorable. Le retour des Beni Amer permettait de repeupler une zone militairement incontrôlable. Il ne mit que deux conditions :

1 - Le retour se ferait par voie de terre, avec l'accord du sultan;

2 - il n'était pas question pour les émigrés de réclamer la propriété de leurs terres séquestrées ⁽⁹²⁾.

De Chasteau fut autorisé à embarquer à destination d'Oran quelques familles influentes, dont celle de l'ex-caïd des Ouled Khalfa, Mohammed ben Aouda.

Deux mois après, le même Bugeaud informait le ministre de son changement d'optique : les Beni Amer étant ingouvernables, autant valait les laisser où ils étaient; la création d'un village européen à Sidi bel Abbès assurerait mieux que leur retour la sécurité de la région ⁽⁹³⁾. Que s'était-il passé ? D'abord l'afflux continu de tentes émigrées avait effacé les craintes émises quant à la sécurité en 1846. Au contraire,

(91) A.O.M., 1 J 69. Lettre de Mac Mahon du 28 Septembre 1846 et rapport d'Ould Mustapha ben Ayed.

(92) A.O.M., 1 H 6. Lettre de Bugeaud au Ministre de la guerre du 14 novembre 1846, et extrait de la dépêche du Ministre des Affaires Etrangères à de Chasteau du 5 décembre 1846. Cf. A.O.M., 1 J 98.

(93) A.O.M., 1 H 6. Lettre de Bugeaud du 5 février 1847. Lamoricière était d'autant plus hostile au retour des Beni Amer qu'il avait déjà disposé de leur territoire dans son *Projet de colonisation présenté pour la Province d'Oran* (mai 1846). Il devait servir de monnaie d'échange avec des tribus proches d'Oran, de Mostaganem et de Mascara.

Lamoricière et Cavaignac redoutent maintenant que les derniers arrivants ne tentent de récupérer leurs terres sur les non-émigrants qui s'en sont emparé ou qui les ont louées à l'État. Le souci du maintien de l'ordre et la prévision de nouveaux ennuis avec la direction des Domaines les confortent dans une attitude négative et Bugeaud se rallie finalement à leur façon de voir. Par lettre du 2 février il en avisait le consul général à Tanger : pas question de rapatriement massif. Le retour par voie de terre (c'était lui-même qui l'avait exigé) est impossible car cela ferait perdre la face au sultan; le retour par voie de mer trop onéreux (et il évalue du coup les Beni Amer et les Hachem concernés à 25 000 personnes alors qu'ils ne sont que 6 000 environ). De Chasteau est seulement invité à rapatrier des familles sélectionnées. Ce dernier répondit naturellement qu'il ne pouvait repousser les demandes qui lui étaient présentées par des sujets français, que l'honneur du pays était en jeu, que les Beni Amer ne réclamaient plus leurs terres, mais qu'ils risquaient de passer à l'émir si l'on ne donnait pas suite à leurs demandes ⁽⁹⁴⁾. Et il continua d'embarquer par petits paquets ses Beni Amer mais en les qualifiant de familles «sélectionnées». D'où fureur de Bugeaud qui obtint du ministre de la guerre que l'on donnât à De Chasteau des ordres stricts, qu'il se réserva de commenter lui-même dans une lettre du 8 avril. Après une profession de foi : les Arabes sont les ennemis de notre domination en Algérie, ce n'est donc pas à nous d'en accroître le nombre, il ajoutait que si l'expédition de familles «sélectionnées» se poursuivait de la sorte, il interdirait au commandant du navire assurant la correspondance Oran-Tanger de prendre des musulmans à son bord ⁽⁹⁵⁾.

De Chasteau, cette fois, se le tint pour dit. Mais quelques mois après de tragiques événements allaient tout remettre en question.

En effet, les rapports entre Abd el Kader et le sultan étaient allés depuis le début de 1847 en empirant. L'émir, qui campait aux portes du Riff, étendait son pouvoir sur plusieurs tribus frontalières (M'talsa, Beni Bou Yah, Beni Snassen, Guelaya). Dans un affrontement avec les troupes chérifiennes, les Algériens avaient tué le gouverneur du Riff. Le sultan, qui soupçonnait Abd el Kader de convoiter son trône, se décida dès lors à stopper par tous les moyens l'extension de son autorité. Les Beni Amer et les Hachem de l'Oued Sebou allaient être les victimes inconscientes de cette lutte d'influence. Toujours préoccupés de regagner leur terre natale, ils avaient tiré la leçon de l'échec de la tentative par Tanger et avaient repris contact avec l'émir ⁽⁹⁶⁾. Il est diffi-

(94) A.O.M., 1 H 6. Lettre de De Chasteau du 23 mars 1847. Il semble qu'il y ait eu une autre raison. Par l'intermédiaire de son gendre Léon Roches, De Chasteau menait des négociations avec Si El Hadj el Arbi, Moqqadem des Taïbyia qui sollicitait le rapatriement de bon nombre de ses amis. Cf. A.O.M. 1 J 98.

(95) A.O.M., 1 H 6. Lettre de Bugeaud du 8 avril 1847 à De Chasteau.

(96) Sur ces opérations, voir Cossé-Brissac (P. de), *Les rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie*. Paris, Larose, 1931, pp. 159 et sq.

cile de croire qu'ils aient voulu recommencer la guerre sainte sous son autorité, alors qu'ils avaient témoigné de la plus extrême réserve lorsque ses chances étaient à leur maximum. Ils avaient seulement besoin de son concours pour gagner les confins de la Moulouya et échapper aux troupes du sultan qui ne pouvait tolérer un renforcement, même fugace, du potentiel militaire de son adversaire. L'émir de son côté, s'il fit bonne figure aux envoyés des Beni Amer, ne se faisait guère d'illusions sur leurs intentions secrètes. Dans cette affaire, où chacun donnait le change à l'autre, le manque de confiance fut à l'origine de l'échec.

Le lieu de rencontre entre les Beni Amer et les contingents de l'émir avait été fixé sur l'Oued Leben, dans le territoire de la tribu des Hayana, entre Tazza et Fez. C'était pour Abd el Kader une expédition périlleuse et la prudence dont il fit preuve dans son exécution s'explique parfaitement. D'autant que le sultan n'avait pas tardé à être mis au courant du complot. Ce dernier décida donc de transférer dans l'intérieur du pays les tribus algériennes campées près de Hadjra ech Cherifa. Pour couper court à tout prétexte, il leur fournit les animaux de bât nécessaires. Sous les yeux du représentant du makhzen la majorité des Beni Amer prit, le 23 août, la direction indiquée. Mais sitôt hors de vue, ils bifurquèrent vers l'est pour aller au-devant de l'émir. Croyant désormais au succès de leur entreprise, ils ne purent s'empêcher de razzier les douars marocains placés sur leur route, s'attardant ainsi dangereusement. Ils pillèrent l'Azib bou Mohammed, où ils mirent en fuite un élément du makhzen, puis campèrent à Aïn Mediouna après avoir ravagé les environs. Cette attitude déraisonnable, que motivaient peut-être les avanies dont ils avaient eu à souffrir de la part des Ouled Djemâ, aboutit à dresser contre eux les populations berbères des environs. Devant cette levée de boucliers, ils écoutèrent des émissaires des Hayana, sur le territoire desquels Abd el Kader devait les rejoindre, qui, sous couleur de leur indiquer un meilleur itinéraire, les engagèrent dans le djebel où les attendaient les guerriers des tribus. Réfugiés sur le plateau de Ressifa, cernés de partout, les Beni Amer combattirent pendant trois jours. Manquant de munitions, ils furent finalement submergés. 400 d'entre eux furent massacrés; les combattants épargnés, enchaînés et dirigés sur Fez, les femmes et les enfants répartis entre les tribus avec le butin. Les Hachem, qui avaient amorcé leur exode quelques jours auparavant, subirent un sort analogue.

Abd el Kader, de son côté, avait fait mouvement jusqu'à Aïn Zhora, près du rendez-vous fixé, à la tête de 2 500 cavaliers. Mais le retard pris par les Beni Amer du fait de l'intervention du sultan, les bruits qui couraient sur leur départ en direction du sud, lui firent croire, étant donné ses dispositions d'esprit à leur égard, que les intéressés avaient une fois de plus fait défection. Ne voulant pas s'attarder, il fit retraite vers l'est. Lorsque les coureurs des Beni Amer parvinrent à le joindre, il revint sur ses pas à bride abattue, mais il était trop tard, le massacre était consommé et il dut

lui-même reprendre rapidement le chemin de l'est car les tribus marocaines, instruites de son échec, se faisaient menaçantes ⁽⁹⁷⁾.

Loin de s'être traduit par une amélioration de sa position, l'épisode tragique du retour des Beni Amer se solda pour l'émir par une sérieuse perte de prestige au Maroc, qui marqua le commencement de la fin. Quatre mois plus tard il faisait sa soumission à Lamoricière.

Tous les Beni Amer n'avaient heureusement pas pris part à l'engagement de Ressifa. Plusieurs fractions émigrées avaient refusé de participer à l'exode (Ouled Sidi Khaled, Ouled Zaer, Ouled Sidi Abdelli, et quelques tentes des Ouled Sidi Ben Youb et des Douï Aïssa). Beaucoup de vaincus devaient, d'autre part, réussir à s'échapper. Dès la première semaine de septembre, des familles se présentaient à la frontière, sollicitant l'aman; une cinquantaine le 7 septembre. Le 18, Bazaine, commandant à Lalla Marnia, signale que beaucoup de Beni Amer sont déjà rentrés et que les Hayana auraient l'intention de relâcher les femmes et les enfants en leur pouvoir; le 2 octobre, 250 personnes, dépouillées de tout, gagnent le camp de Mac-Mahon, sous Nédroma. Le 6, une cinquantaine arrive encore.

Mais ce drame allait avoir une autre conséquence : raviver la controverse entre Alger et Tanger. De Chateau avait en effet subi lui aussi le contrecoup du désastre. 300 Beni Amer s'étaient présentés au consulat en suppliants. Le consul avait un moment hésité à les accueillir, non point du fait des ordres reçus, mais parce que ces malheureux pouvaient être considérés désormais par le sultan comme des sujets rebelles. Les Marocains, de leur côté, craignaient une réaction vigoureuse de la France après ce massacre de sujets français. Finalement les choses s'arrangèrent fort bien. De Chateau se rendit à Larache pour s'entendre avec le pacha Bou Selham et, malgré la réticence des autorités locales, put faire embarquer un premier lot de dix familles sur l'avis «le Véloce» assurant la correspondance Tanger-Oran ⁽⁹⁸⁾. Cette fois Alger ne réagit pas. D'abord de Chateau avait obtenu préalablement l'accord de son ministre. Des considérations humanitaires pouvaient également jouer, mais surtout le départ de Bugeaud (10 septembre 1847) avait entraîné un bouleversement de l'équipe dirigeante et personne ne tenait à compromettre ses chances en soulevant un problème à la fois déplaisant et marginal. Dans une lettre du 3 novembre 1847 son successeur, le

(97) A.O.M., 1 J 69, Rapport de Bazaine du 8 septembre 1847 et copie de la lettre du Caïd du camp de Taza du 30 août 1847.

(98) A.O.M., 1 H 6. Lettre du 24 septembre au Ministre des Affaires étrangères. Il convient de noter que le retour par voie de terre se poursuivait parallèlement aux rapatriements par voie de mer. L'Écho d'Oran du 16 octobre 1847 prétendait même que parmi ces Hachem et Beni Amer se trouvaient des «non valeurs dispendieuses» dont Abd el Kader se débarassait en profitant de l'occasion.

Duc d'Aumale, constate que les émigrés rentrent, se réinstallent sur leurs terres et demande des instructions au ministre de la Guerre. Les opposants au retour des Beni Amer, Lamoricière et Cavaignac, ont d'autres soucis. On ne sait sur combien de Beni Amer porta le rapatriement mais il est probable que le nombre en fut assez important car l'opération s'étendit sur deux années. De Chasteau avait bénéficié de la part de l'Algérie d'une première avance de 5 000 francs-or pour nourrir et vêtir les réfugiés du Consulat de France. La subvention journalière s'élevait à trois «blanquilles», soit 24 centimes par individu, versée au cheikh responsable de la fraction. Par lettre du 14 mai 1848, De Chasteau annonçait l'envoi du justificatif des dépenses ⁽⁹⁹⁾, et le départ de ses derniers réfugiés sur le «Cocyste». Mais les frais engagés pour l'ensemble de l'opération étaient bien plus considérables. De Chasteau, qui eut toutes les peines par la suite à faire régler par le ministère de la Guerre plusieurs traites revenues impayées, les évalue en juin 1848 à 80 000 francs-or ⁽¹⁰⁰⁾. Aux motifs politiques qui freinaient le retour des Beni Amer s'ajoutaient maintenant des considérations financières. L'Algérie trouvait que ces rebelles repentis commençaient à lui revenir cher. Les réfugiés continuant d'affluer à Tanger, l'avis de la correspondance tomba une première fois «en panne» mais De Chasteau n'hésita pas à nolisier un bâtiment grec qui pour 2 362,50 francs transporta 393 Beni Amer et Hachem à Oran ⁽¹⁰¹⁾. L'interruption des liaisons persistant, un second nolis fut effectué pour 62 Beni Amer à raison de 8 francs par personne ⁽¹⁰²⁾. De Chasteau rentra en France en congé et l'Algérie, qui trouvait peut-être le système des nolis finalement plus onéreux, rétablit la correspondance maritime.

Léon Roches, qui allait assurer l'intérim à Tanger, entendait bien poursuivre la politique de son patron et beau-père ⁽¹⁰³⁾. Car il restait encore des Beni Amer autour de Fez que le sultan avait placés sous le commandement d'un caïd originaire des Hazedj : «Ce chef connu par son esprit intrigant et rapace tourmente les malheureux placés sous son commandement et je ne serai pas étonné que bientôt il n'eut plus

(99) A.O.M., 30 H 26. Ce justificatif ne figure malheureusement pas dans le dossier. En revanche, dans une lettre au Ministre de la Guerre du 15.2.1847, le Duc d'Aumale indique qu'il a mis à la disposition de De Chasteau 3 000 F. prélevés sur les fonds secrets. Dans cette même correspondance le Duc manifeste la crainte que le zèle du consul ne complique nos relations avec le Sultan. A.O.M., 1 EE 11.

(100) A.O.M., 30 H 26. Lettre du 27 août 1848. A.O.M., 1 J 98. Lettre du ? juin 1848.

(101) A.O.M., A J 98. Lettre à Pélissier de juin 1848.

(102) A.O.M., 1 J 98. Lettre au Ministre des Affaires étrangères du 2 août 1848.

(103) Léon Roches avait épousé la fille de De Chasteau. Il est certain que la personnalité de Léon Roches, qui avait servi en Algérie dans l'entourage de Bugeaud, et dont l'influence avait largement dépassé celle que lui valait ses fonctions officielles, ne fut pas étrangère à la reprise de la polémique. Des règlements de compte personnels influencent ainsi parfois la grande politique...

d'administrés», ce qui était à la fois un vœu et une constatation ⁽¹⁰⁴⁾. Effectivement, le 25 octobre, il pouvait écrire au gouverneur général Charon que 500 Beni Amer s'étaient à nouveau réfugiés au consulat et demandait qu'un navire supplémentaire vînt aider le «Dauphin» qui assurait la correspondance, pour évacuer ces malheureux ⁽¹⁰⁵⁾. Mais cette fois les autorités algériennes réagirent avec vigueur. Pélissier qui exerçait le commandement en Oranie, rendit compte à Charon en ces termes : «Je suis très mécontent de ce nouvel envoi de Beni Amer. Cette tribu que l'on disait détruite nous revient en totalité, aussi nombreuse, non moins hostile qu'autrefois. Leur émigration nous avait laissé un vaste et riche territoire. C'était la forteresse de la Colonisation qui se prépare; et voilà que nous sommes encombrés d'une population famélique qui ne pourra jamais voir dans d'autres mains la terre de ses pères sans que la rage et le désir de se venger ne lui dévorent le cœur. De près comme de loin nous sommes pour eux les auteurs de leur misères, et la protection du consulat de Tanger ne leur fait pas oublier que nous sommes les détenteurs de leur sol et qu'il y a du sang entre nous. A mon sens il y a un danger à repeupler la province de proscrits.» ⁽¹⁰⁶⁾. Charon approuva naturellement son subordonné et se plaignit au ministère de la Guerre de l'initiative malencontreuse de Roches auquel il enjoignit, par lettre du 31 octobre, de limiter à ces 500 individus la reprise du rapatriement. L'intéressé répondit aussitôt : «Quant au rapatriement de ces derniers débris des Beni Amer émigrés au Maroc, je n'avais moi-même aucune instruction à leur égard. Je leur ai seulement appliqué la décision ministérielle qui avait autorisé M. De Chasteau à faire rentrer leurs frères en Algérie, décision à laquelle il n'a pas été dérogé, au moins à ma connaissance. Du reste, ces réfugiés sont dûment prévenus que leurs terres ont été confisquées au profit de l'État et qu'ils n'ont aucun droit à de nouveaux secours de la part de la France dont ils ont trahi la cause. J'espère, dis-je, que leur retour ne pourra pas créer en Algérie de graves embarras.» ⁽¹⁰⁷⁾

Mais le siège du ministre de la Guerre était fait. Il informait le même jour son collègue des Affaires étrangères que ce rapatriement posait à l'Algérie des problèmes insolubles et qu'il n'était pas question de mettre des bateaux à la disposition du consulat de Tanger ⁽¹⁰⁸⁾. Il donnait à Charon des instructions strictes : les émigrés devaient payer leur passage, s'ils prenaient la correspondance régulière, ou emprunter la voie de terre. A leur arrivée il conviendrait de les regrouper vers Aïn Témouchent, loin de la Mekerra. Charon, qui n'attendait que cette approbation alla plus loin et

(104) A.O.M., 30 H 26. Lettre à Pélissier, d'août 1848.

(105) A.O.M., 30 H 26.

(106) A.O.M., 30 H 26. Lettre du 28 Octobre 1848.

(107) A.O.M., 30 H 26. Lettre du 10 Novembre 1848.

(108) A.O.M., 1 H 6. Lettre du 15 novembre 1848.

suspendit pour la seconde fois la correspondance régulière. C'était un très mauvais tour joué à Roches, mais les bureaux d'Alger prenaient ainsi, un peu tard, leur revanche sur Tanger. De fait notre représentant se trouva rapidement dans une situation impossible. Le 2 janvier 1849, il écrit à Charon : « Depuis le 11 novembre 1848, je suis sans nouvelles directes de l'Algérie. J'ignore complètement la cause de l'interruption du service de correspondance entre Oran et Tanger... La présence à Tanger du reste des 500 Béni Amer dont vous avez autorisé le rapatriement par la dépêche du 31 octobre 1848 a beaucoup aggravé les conséquences de la cessation des communications entre l'Algérie et le Maroc. J'ai dû faire des sacrifices personnels pour nourrir les plus malheureux des ces émigrés dont 4 sont morts de faim. J'espérais chaque jour voir apparaître le bâtiment à vapeur qui devait les enlever. Aujourd'hui, craignant que le service entre Oran et Tanger ne soit indéfiniment interrompu et ne pouvant conserver plus longtemps des gens auxquels j'ai été autorisé à promettre de les rapatrier, je me suis décidé à les envoyer à Oran par un bâtiment marchand dont ils paieront le nolis lorsqu'ils seront arrivés dans leur tribu.» ⁽¹⁰⁹⁾ Effectivement, 325 Beni Amer furent à nouveau embarqués sur un caboteur espagnol qui les conduisit à Oran. Roches croyait en avoir fini avec ces malheureux lorsqu'arriva un ultime contingent d'une centaine de personnes. Mais la leçon avait porté et il refusa d'envisager un second embarquement malgré leurs prières : « Ils se jetèrent à mes pieds, me disant : il vaut mieux nous tuer ici que nous renvoyer au milieu des Marocains qui déshonoreront nos femmes sous nos yeux, nous assassineront et vendront nos enfants car c'est ainsi qu'ils ont agi à l'égard de nos frères.» ⁽¹¹⁰⁾

Cependant, Léon Roches était homme de ressources et il connaissait parfaitement les dessous de la politique marocaine. Il s'aboucha donc avec le caïd Ben Abd Sadok qui se fit fort de conduire ces fugitifs jusqu'à la Moulouya, malgré les ordres contraires du sultan, en les faisant convoier à travers les tribus insurgées des Beni Bou Yahi et des Beni Snassen du Riff, grâce à l'anaya du marabout des Beni Saad ⁽¹¹¹⁾. Ce qui se passa effectivement. Le retour au pays des Beni Amer émigrés cinq ans auparavant était terminé. Mais dans quel état se retrouvait la Confédération ?

LES CONSÉQUENCES

D'abord elle a subi une profonde évolution morale. L'unité est brisée. Les tribus restées sur place ont prospéré, louant souvent les terres séquestrées; les tribus émigrées se

(109) A.O.M., 30 H 26.

(110) A.O.M., 30 H 26. Lettre du 19 Janvier 1849 au Ministre des Affaires étrangères Drouhin de Lhuys.

(111) L'anaya était une sorte de sauf conduit délivré par un marabout vénéré permettant de circuler dans les tribus hostiles.

retrouvent sans ressources et ravalées à la condition de Kammès ⁽¹¹²⁾. Les Beni Amer ont d'autre part perdu depuis longtemps leur mentalité de grands nomades. Déjà quarante plus tôt, leur modeste déplacement au Maroc à la suite d'Ech Cherif avait suscité en eux le regret des pâturages de la Mekerra. Même attitude en 1847-48, bien qu'on les ait avisés qu'ils ne retrouveraient plus leurs terres. On aurait pu croire à une dispersion de leurs tentes ruinées dans l'Algérie entière. Il n'en sera rien. Certes l'administration française appliqua dans les premiers temps une politique de regroupement. Mais l'exemple d'éparpillement donné par d'autres tribus montre que celle-ci présentait de larges failles dont ils auraient pu profiter.

Le second aspect du problème est d'ordre démographique. A combien s'élève le nombre des rapatriés ? Nous ne possédons que des chiffres fragmentaires étant donné que l'état dressé par de Chasteau entre septembre 1847 et octobre 1848, période des retours massifs, nous fait défaut. Le mieux est donc de comparer les statistiques de 1843-44 et de 1851.

D'abord le nombre de tentes : 4 197 en 1844, 3 801 en 1851, soit un déficit de 396 tentes. Or le nombre de tentes émigrées est plusieurs fois évalué à 1 200. C'est donc un tiers des émigrés qui aurait péri. Il est difficile de recouper ces chiffres avec ceux de la population. Ceux-ci font apparaître en effet une augmentation (24 582 âmes en 1844, 28 196 en 1851) malgré la réalité des pertes subies. Cette constatation concernant la crédibilité relative de certains dénombrements n'est pas nouvelle. Dans ce domaine, il faut, croyons-nous, s'en rapporter au bon sens : il est relativement facile de dénombrer les tentes. Il était quasiment impossible de connaître la composition exacte des familles, d'autant que celles-ci répugnaient à ce genre d'enquête. Nous pouvons, en revanche grâce au décompte des tentes préciser quelles tribus furent les plus atteintes.

Une statistique intermédiaire de 1847 permet d'évaluer le pourcentage d'émigration et celle de 1851 celui des pertes définitives ⁽¹¹³⁾.

| | <i>Beni Amer Gharaba</i> (par tente) | | | | |
|----------------------|--------------------------------------|------|------------|------|----------|
| | 1844 | 1847 | % émigrées | 1851 | % pertes |
| Ouled Khalfa | 418 | 360 | 14 | 450 | gain |
| Ouled Zaer | 530 | 226 | 57 | 350 | 34 |
| Ouled Sidi Abdelli | 210 | 71 | 76 | 102 | 51 |
| Ouled Mimoun . . . | 130 | 58 | 55 | 180 | gain |

Les gains ne doivent pas faire illusion car leurs causes, surtout en ce qui concerne

(112) Métayer réduit au cinquième de la récolte.

(113) A.O.M., 53 J 2. Rapport de 2^e quinzaine de février 1848.

les Ouled Mimoun, sont artificielles. Ils s'expliquent la plupart du temps par le regroupement de petites tribus qui ont disparu de la nomenclature officielle, telle les Mahimat, voire par l'insertion de tentes appartenant à d'autres tribus. On signale ainsi chez les Ouled Mimoun des tentes d'Ouled Brahim ⁽¹¹⁴⁾.

| <i>Beni Amer Cheraga (par tente)</i> | | | | | |
|--------------------------------------|------|------|----------------------|------|----------|
| | 1844 | 1847 | % émigrées | 1851 | % pertes |
| Ouled Ali | 824 | 947 | 0 | 1240 | gain |
| Hazedj | 634 | 175 | 84 | 478 | 23 |
| Ouled Brahim . . . | 442 | 175 | 84 | 213 | 51 |
| Ouled Slimane . . . | 664 | 470 | 27 | 596 | 10 |
| Ouled Sidi | 100 | 0 | 100 ⁽¹¹⁵⁾ | 40 | 60 |
| ben Youb } | | | | | |
| Doui Aissa | 100 | 0 | 100 ⁽¹¹⁵⁾ | 50 | 50 |

Là aucune surprise. Les Ouled Ali, fortement berbérésés et «maraboutisés» n'ont pas émigré. Non seulement ils conservent leur population mais ils l'augmentent dans de sérieuses proportions grâce certainement à l'apport de tentes étrangères. Hazedj et Ouled Brahim semblent avoir émigré dans une même proportion. Le pourcentage différent des pertes doit s'expliquer par le caractère plus «engagé» des seconds, chez qui les cadres derkaoua étaient très actifs (rébellion de janvier 1845). Les plus touchés sont les Ouled Sidi ben Youb, tribu maraboutique taxée de fanatisme, entendons par là très «derkaouisée».

Mais l'on commettrait une grossière erreur si l'on s'en tenait à l'aspect quantitatif des pertes. Il faut considérer aussi son aspect qualitatif. L'émigration a été le fait des familles dirigeantes, des chefs militaires ou religieux, qui ont entraîné la masse. Ces familles ont constitué le dernier bastion de l'émigration, le dernier tiers «le plus riche» signalé dans le *Moniteur algérien* du 30 décembre 1846. Ce sont elles qui ont subi les plus fortes pertes au combat de l'Oued Leben contre les Marocains. Elles reviennent décimées, ruinées, suspectes aux autorités françaises, délaissées par leurs compatriotes qu'elles ont si mal dirigés. Elles se heurtent d'autre part à de nouveaux chefs, choisis dans les fractions fidèles, qui les empêchent de reconquérir leur ancienne prépondérance. Aux rivalités tribales qui secouèrent de tout temps la Confédération voici que s'ajoute à l'intérieur même des tribus une sorte de clivage social entre misérables et nantis, nouveaux kammès et propriétaires.

La chute démographique et l'effondrement de l'encadrement traditionnel allait se doubler d'une perte sensible de territoire. L'administration française, avait eu à faire

(114) A.O.M., 60 JJ 10. Lettre du 3 août 1848.

(115) A.O.M., 1 HH 76. Pourcentage fourni par la *Statistique des tribus* de 1851.

face à deux exigences contradictoires : réserver des terres pour la colonisation et permettre néanmoins aux réfugiés de survivre. Les premiers d'entre eux, rentrés de façon anarchique s'étaient parfois heurtés aux nouveaux occupants du sol ⁽¹¹⁶⁾. Pour éviter tout incident on décida de regrouper les tribus. En Juillet 1847, le capitaine de Montgravier est envoyé à Aïn Témouchent pour régler les différends survenus entre les Beni Amer Gharaba et les tribus voisines qui avaient labouré chez eux ⁽¹¹⁷⁾. En octobre 1847 une circulaire s'occupe des Cheraga en ordonnant la reconstitution des tribus émigrées dont les tentes étaient revenues se fixer dans la région de Sidi bel Abbès ⁽¹¹⁸⁾. Lamoricière vint contrôler lui-même les opérations. Les Hazedj furent rassemblés à Sidi Hamadouch et pour éviter toute dispersion ultérieure il leur fut interdit de vivre sous la tente; ils durent construire des gourbis. Les Ouled Brahim furent dirigés vers El Redjem et Bou Aricha, avec possibilité de s'abreuver à l'Oued Sarno, les Hassasna sur Muley Abd el Kader et le Metgal ⁽¹¹⁹⁾. Restait à les nourrir. Des distributions de vivres à titre de prêt furent exigées des autres tribus. En janvier 1848, les Hazedj reçoivent ainsi à ce titre : 140 quintaux d'orge et 75 moutons. Les Ouled Ali leur labourent et ensemencent d'autre part 40 charrues (400 ha) ⁽¹²⁰⁾. Mais le problème restait celui du recasement définitif. Il fut admis dans un premier temps que les tribus frappées du séquestre pourraient louer leurs anciennes terres par l'intermédiaire de leurs chefs de douars. Cette mesure permit d'éviter les conflits. En février on considère que tous les Beni Amer Cheragas rentrés sont recasés de cette façon. En juin 1849, 6130 ha sont ainsi loués par le domaine aux tribus ⁽¹²¹⁾. Ce chiffre est supérieur à ce que celles-ci cultiveront deux ans après lorsque la situation sera devenue normale : Hazedj 1240 ha, Ouled Brahim 480, Ouled Slimane 1304, Ouled Sidi ben Youb et Douï Aïssa 210, Hassasna 364, au total 3598 ha ⁽¹²²⁾. On peut donc penser que ces locations portaient aussi sur des terres de parcours.

Il fallut ensuite régler les question de propriété. La procédure normale aurait exigé l'établissement d'un relevé détaillé des familles frappées par l'arrêté du 18 avril 1846 prononçant le séquestre et l'état exact de leurs biens. Ces pièces ne furent naturellement jamais fournies, et pour cause. Le territoire des tribus lui-même était mal connu et aucun relevé topographique n'existait. On ignorait même le mode d'appropriation

(116) A.O.M., 50 JJ 20. Lettre du 30 août 1847 du Commandant du cercle de Sidi bel Abbès.

(117) A.O.M., 50 jj 20. Rapport du 27 Juillet 1847.

(118) A.O.M., 50 JJ 20.

(119) A.O.M., 60 JJ 10. Lettre à Walsin Estherazy du 8 novembre 1847.

(120) A.O.M., 53 J 2. Correspondance de janvier 1848.

(121) A.O.M., 53 J 2. Rapport du 15 février 1848 et du 15 juin 1849.

(122) A.O.M., 1 HH 76. *Statistique des tribus de 1851*.

du sol et sa répartition exacte entre les intéressés. On s'en tint donc à une déclaration de principe dont l'application se fit non point tant en fonction du degré de culpabilité des tribus que de la qualité de leurs terres. Un rapport du Cercle de Sidi bel Abbès d'août 1849 explique la chose avec une belle simplicité : « Nous avons concilié les intérêts des Hazedj avec ceux de la colonisation en leur abandonnant toutes les parties de leur ancien territoire que l'on ne peut exploiter qu'à dos de bête de somme, en réservant pour les colons toutes celles qu'il est possible de relier par des chemins carrossables à Sidi bel Abbès ou à la grande route d'Oran. Dès que les plans nécessaires seront prêts, nous demanderons que l'on rende à ces indigènes ces terres en toute propriété »⁽¹²³⁾. Ce système, relativement favorable aux Hazedj qui auraient pu se voir priver de la quasi totalité de leur territoire, devait être très préjudiciable à d'autres tribus. Il est possible en effet de comparer le taux de séquestre aux taux de l'émigration grâce à la statistique générale des tribus de 1851⁽¹²⁴⁾.

| <i>Tribu</i> | <i>% émigration</i> | <i>% territoire séquestré</i> |
|--------------------------------------|---------------------|-------------------------------|
| Ouled Khalfa | 14 | 14 |
| Ouled Zaer | 57 | 27 |
| Ouled Sidi Abdelli | 76 | 27 |
| Ouled Mimoun | 55 | 21 |
| Ouled Ali | 0 | 0 |
| Hazedj | 84 | 68 |
| Ouled Brahim | 84 | 64 |
| Ouled Slimane | 27 | 14 |
| Ouled Sidi ben Youb et Douï Aïssa | 100 | 100 |

Si l'on réserve le cas des Ouled Sidi ben Youb - Douï Aïssa, qui avaient émigré en totalité et à qui le séquestre fut appliqué sans ménagement, il apparaît que les tribus les plus lourdement frappées sont celles qui habitaient la plaine de la Mekerra (Hazedj et Ouled Brahim). Les Ouled Zaer et les Ouled Sidi Abdelli dont le territoire était plus accidenté s'en tirent au contraire relativement bien. Le prélèvement sur les Ouled Khalfa semblerait équitable (14% et 14 %) si cette équivalence s'était retrouvée ailleurs. En réalité, ils avaient le malheur d'habiter une zone colonisable (Aïn Témouchent) et se retrouvèrent de ce fait, eux dont l'émigration avait été réticente et symbolique, logés à la même enseigne que les Ouled Slimane dont 27 % des tentes étaient parties volontairement. De toute façon, ce séquestre n'était qu'une mesure conservatoire toute théorique, puisque les territoires des tribus n'avaient jamais encore été cadastrés. Simplement, le Service de la Colonisation se voyait offrir la possibilité légale de puiser, selon ses besoins, dans cette réserve. Naturellement les parties les plus fertiles furent distribuées en priorité pour doter les premiers centres de colonisation créés

(123) A.O.M., 53 J 2. Rapport du 30 août 1849.

(124) A.O.M., 1 HH 76

dans la région (Sidi bel Abbès, Bou Khanefis) les autres laissées en attente et louées à leurs anciens propriétaires.

Mais cette utilisation progressive fut stoppée brutalement par le *Senatus Consulte* du 22 avril 1863. Ce texte proclamait en effet les tribus propriétaires des terres qu'elles occupaient à quelque titre que ce soit et ordonnait une délimitation systématique qui fit apparaître pour la première fois la contenance réelle des territoires respectifs et l'importance des prélèvements déjà effectués. Ces opérations furent terminées à la fin de 1869 pour l'ensemble des Beni Amer. Ce qui permet d'établir un tableau faisant ressortir d'importantes différences.

| <i>Tribus</i> | <i>Superficie (ha) évaluation de 1851</i> | <i>Superficie (ha) évaluation du S.C.</i> | <i>territoire restant (ha)</i> | <i>territoire prélevé (ha)</i> |
|------------------------|---|---|------------------------------------|------------------------------------|
| Ouled Ali | 43 200 | 46 091 | 39 627 | 6 463 |
| Hazedj | 35 000 | 45 000 | 18 306 | 26 694 |
| Ouled Brahim | 54 000 | 78 683 | 40 091 | 38 592 |
| Ouled Slimane | 82 000 | 88 189 | 74 659 | 13 530 |
| Ouled Sidi ben Youb | ? | 30 148 | 27 466 | 2 952 |
| Ouled Khalfa | 17 000 | 31 519 | 26 372 | 5 147 |
| Ouled Zaer | 19 000 | 46 388 | 46 388 | 0 |
| Ouled Mimoun | 14 000 | 37 063 | 36 475 | 588 |
| Ouled Sidi Abdelli | 13 000 | 13 316 | 10 018 | 3 298 |

Une première remarque s'impose. L'estimation de 1851 avait systématiquement sous-évalué le territoire des tribus, sauf pour celles qui n'avaient rien à craindre du séquestre, à savoir les Ouled Ali et celles qui, ayant émigré en totalité, n'avaient plus rien à espérer, comme les Ouled Sidi Abdelli. Nous serions assez tentés de voir là l'action des bureaux arabes, soucieux de conserver assez de terres à leurs administrés pour leur permettre de vivre décemment, la sous-évaluation diminuant d'autant le pourcentage réel des prélèvements. Ensuite les terres prélevées n'allèrent pas toutes à la colonisation. Sur les 13 530 ha enlevés aux Ouled Slimane, 12 500 passent aux Hassasna, jusque-là sans terre, et qui se fixent définitivement. Enfin il y a le cas des Ouled Ali, cas très différent des autres. Les prélèvements dont ils font les frais sont la conséquence du cantonnement de 1859 et non du séquestre de 1846. Cela ne fait que renforcer, ainsi qu'il ressort du tableau suivant, le caractère de circonstance que revêt, au cours des ans, le prétexte invoqué pour le séquestre, à savoir l'émigration.

| <i>Tribus</i> | <i>% émigration en 1847</i> | <i>% séquestre de 1851</i> | <i>% prélèvements réels</i> |
|------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Ouled Ali | 0 | 0 | 13 |
| Hazedj | 84 | 68 | 60 |
| Ouled Brahim | 84 | 64 | 48 |
| Ouled Slimane | 27 | 14 | 15 |
| Ouled Sidi ben Youb | 100 | 100 | 9 |
| Ouled Khalfa | 14 | 14 | 16 |
| Ouled Zaer | 57 | 27 | 0 |
| Ouled Mimoun | 55 | 21 | 1,6 |
| Ouled Sidi Abdelli | 76 | 27 | 25 |

La différence de traitement est en effet surprenante. Les Ouled Zaer, sérieusement compromis, échapperont à tout prélèvement, les Ouled Mimoun s'en tireront avec un pourcentage infime ⁽¹²⁵⁾. En revanche, les Ouled Khalfa voient leur charge augmentée, tandis que le pourcentage de séquestre frappant les Ouled Sidi ben Youb tombe de 100 à 9.

Cette désinvolture de l'administration, plus que tous les rapports, montrait que c'était cette fois bien fini, non seulement de la Confédération des Beni Amer, disparue depuis longtemps, mais des tribus elles-mêmes.

*
* *

Il serait naturellement souhaitable en terminant de pouvoir dégager, à l'aide de statistiques, l'évolution du niveau de vie des intéressés, des origines à la fin de la confédération. Nous avons vu que du XIII^e au XVI^e siècle, les Beni Amer sont considérés comme une tribu riche. Ils sont les «seigneurs des Berbères» comme le rapporte Marmol. Leurs moyens diminuent certainement sous le gouvernement des Turcs, mais il semble qu'ils aient trouvé dans l'agriculture une ressource nouvelle, remplaçant partiellement celles que leur valait leur qualité de makhzen.

Daumas, notre consul auprès d'Abd el Kader, pouvait encore écrire en 1839, à une époque où les Beni Amer s'enorgueillissaient encore de n'avoir perdu à la guerre «ni une tente ni un troupeau» : «Les Beni Amer, possesseurs d'un pays immense et coupé de vallées fertiles se livrent beaucoup à l'agriculture et sont très riches en grains et troupeaux de toute espèce» ⁽¹²⁶⁾.

(125) En réalité, ces tribus durent, par la suite, céder des terres à la colonisation, mais selon des procédures différentes.

(126) Cf. Yver (G.), *op. cit.*, pp. 634-635.

Il est certain que les tribus algériennes possédaient alors d'immenses troupeaux. Le faible développement des surfaces cultivées laissait à la disposition du bétail de vastes pâturages. Et, inversement, les prélèvements susceptibles d'en diminuer le nombre étaient négligeables : la remise d'1/10 du croît au beylik, lorsque l'on ne pouvait faire autrement, une médiocre consommation familiale liée aux fêtes traditionnelles, quelques ventes pour l'achat de ce que l'industrie tribale ne pouvait fournir. En réalité, c'étaient les fléaux naturels (épidémies, sécheresse) qui limitaient l'extension.

Nous ne possédons pas de chiffres précis pour ces périodes mais les remarques des observateurs concordent. Thedenat, esclave du bey Mohammed el Kebir, s'étonne du résultat d'une razzia faite à 200 lieues de Mascara «vers le midi» : 67 000 bêtes à laine, 5 000 chameaux, 653 mulets, 720 bœufs et vaches... etc. qu'il doit prendre en compte en qualité de Khaznadji ⁽¹²⁷⁾.

Plus près de nous, les premières razzias de Lamoricière donnent des résultats de même nature : 1 000 moutons pris sur quelques douars imprudents des Ouled Khalfa nomadisant dans le Tlelat ⁽¹²⁸⁾. Les années 1840, 1841 et 1842 furent certes pénibles pour les Beni Amer qui virent plusieurs fois leurs silos vidés et leurs troupeaux enlevés, mais à compter de cette date, ils se rangent parmi les tribus soumises et voient leurs pertes diminuer, limitées aux réquisitions de l'autorité militaire.

Les statistiques détaillées ne commencent malheureusement qu'en 1851 et il est difficile d'extrapoler, étant donné l'émigration de 1845-47. Peut-être serait-il cependant loisible de le faire dans un cas précis, celui de la tribu des Ouled Ali qui n'a pas émigré. Mais cette tribu n'est pas typique des Beni Amer. C'est la seule en effet dont le territoire soit exclusivement montagneux : le Tessala. Ses possibilités agricoles se trouvaient de ce fait limitées et son niveau de vie devait être inférieur à celui des tribus mieux loties.

En 1856, elle groupe environ 13 000 âmes ⁽¹²⁹⁾. Mais elle a absorbé de nombreux émigrés appartenant à d'autres tribus. Cette population vit sous la tente dans son immense majorité (1240 tentes pour 200 habitations fixes). Cela ne signifie pas qu'elle ait conservé vocation à la vie nomade. Son cheptel d'animaux de bât est nettement insuffisant pour ce genre d'existence : 130 chameaux, 500 chevaux, 900 mulets. En revanche, l'amorce de sédentarisation ne constitue pas pour autant le reflet d'une paupérisation progressive. Il reflète l'incorporation d'éléments berbères montagnards, traditionnellement fidèles au gourbi ou à la maison «en dur».

(127) Emerit (M.), op. cit., in *Revue Africaine*, 1948, p. 182. Le Khaznadji était le trésorier-intendant.

(128) Yver (G.), *Correspondance du Maréchal Valée*, t. V, p. 167 et sq. in Documents inédits sur l'histoire de l'Algérie — Paris, Larose, 1957.

(129) A.O.M., 10 H 53.

Si l'on répartit par tente, habitation « en dur » comprise, les données statistiques de 1856, nous obtenons, chiffres arrondis, pour les Ouled Ali :

| | |
|--------------------|--------------|
| - Surface cultivée | : 8 hectares |
| - Bovins | : 5 |
| - Ovins | : 28 |
| - Caprins | : 12,5 |
| - Animaux de bât | : 1,1 |

La surface cultivée, mais cela tient aux conditions géographiques, reste médiocre. 8 hectares produisent environ 40 quintaux, soit un peu plus de dix kilos de semoule par jour et par tente. Encore faut-il en déduire les semences, le son, etc. Le cheptel fournit le lait en abondance. De toutes façons, l'alimentation paraît largement assurée.

Si l'on compare ces chiffres à la moyenne algérienne de 1856, l'impression de bien-être s'estompe. Les tribus algériennes regroupent à l'époque 2 183 793 individus, soit 2 200 000 chiffre arrondi. Mais, pour ne pas fausser les calculs, il convient, dans la répartition par tente, d'utiliser le quotient des Ouled Ali, exceptionnellement élevé, à savoir 9 habitats par tente, au lieu des 7 communément admis. Ces 2 200 000 personnes correspondent donc à 250 000 tentes du type « Ouled Ali » (130).

Et les résultats sont les suivants, encore faut-il ne pas oublier que bon nombre de ces tribus ont été sérieusement appauvries par la guerre, que d'autres ont dû céder à la colonisation les parties les plus fertiles de leur territoire et que l'on a donc affaire à des minima par rapport à l'état de chose antérieur à 1830 :

| | |
|----------------------|---------------|
| - Surfaces cultivées | : 10 hectares |
| - Bovins | : 5 |
| - Ovins | : 30 |
| - Caprins | : 14 |
| - Animaux de bât | : 2,8 |

Bien qu'ayant été relativement épargnés par les événements, les Ouled Ali se situent au-dessous de la moyenne. Donc, si l'ensemble des Beni Amer étaient naguère considéré comme riche, par rapport à l'ensemble algérien, il faut croire que les ressources des autres tribus Beni Amer, mieux favorisées par la nature, comme par exemple les Hazedj et les Ouled Brahim qui cultivaient la plaine de la Mekerra, étaient par compensation nettement supérieures.

Étant donné la réputation d'agriculteurs avisés dont les habitants de ces régions bénéficiaient, il n'est pas interdit de penser que leur production céréalière devait

(130) *Tableau des Établissements français... op. cit.*, 1858, pp. 182-83.

s'approcher du double de celle des Ouled Ali, ce que confirment d'ailleurs les statistiques postérieures. Même réflexion pour le cheptel. Mais surtout les Beni Amer donnaient l'impression de vivre dans un système économique bien rodé, où chacun trouvait sa part. « Avant la conquête française, la tribu était parfaitement assise sur son territoire, les mechta (campements d'hiver), les sebka (terres de labour) étaient aussi bien définies que les melks. Chacun connaissait ses propriétés ou ses droits traditionnels, chaque parcelle avait des limites soit naturelles, soit déterminées par des haies de genêts ou d'oignons sauvages. Les terrains de culture collectifs, propriété de l'ensemble de la tribu, étaient très nettement appropriés à chaque famille quant au droit de jouissance.» (131).

Ces approximations permettent de mesurer d'autant mieux l'ampleur du désastre qu'entraîna pour les Hazedj et les Ouled Brahim leur émigration au Maroc, où ils perdirent, dans un premier temps, toutes leurs richesses mobilières et surtout tous leurs troupeaux. A leur retour, les pourcentages par tente, découlant des statistiques de 1851, aboutissent au tableau suivant :

| | Hazedj | Ouled Brahim |
|--------------------|--------|--------------|
| Surfaces cultivées | 2,6 ha | 2,2 ha |
| Bovins | 1,8 | 1,7 |
| Ovins | 9 | 6 |
| Caprins | 7 | 11 |
| Animaux de bât | 0,5 | 0,3 |

Ces chiffres doivent cependant être légèrement majorés car le nombre moyen des habitants par tente n'est plus de 9 comme dans les statistiques précédentes, mais de 8.

Néanmoins, les surfaces emblavées correspondent au minimum vital au-dessous duquel on ne peut descendre puisqu'il représente en cas de récolte normale 11 à 13 quintaux, soit 3 kilos et demi par tente et par jour (compte non tenu des semences, du son, etc.). Le chiffre relativement élevé des chèvres par rapport aux moutons montre bien que le problème essentiel est la survie. La chèvre est un animal de peu de valeur mais qui assure l'alimentation en lait. Et il n'est pas interdit de penser que l'inégalité dans la répartition interne, due au fait que les fractions n'ayant pas émigré ont non seulement conservé mais accru leurs richesses, aboutit à un tableau encore plus sombre.

Mais Hazedj et Ouled Brahim ne devaient pas faire mentir leur réputation de bons

(131) A.O.M., 2 N 56 (Oran) Rapport du Conseiller Urbain.

agriculteurs. C'est en effet à la culture et non à l'élevage qu'ils vont avoir recours pour sortir de la misère.

Il convient cependant de n'utiliser certaines statistiques qu'avec prudence. Ainsi celle de 1856 pourrait laisser croire que les superficies cultivées par les Hazedj sont passées, de 1851 à 1856, de 1240 ha à 15 500. Ce qui est étonnant. Ce fut semble-t-il l'avis du général commandant la province d'Oran, auquel le colonel commandant la subdivision de Sidi bel Abbès répondait ainsi le 14 juin 1857 : «On ne peut expliquer le chiffre de 15 500 hectares qu'en admettant que l'officier qui l'a porté ait voulu réunir dans la même colonne les terres de labour et celles de parcours... On ne porte pas la même attention à un travail de statistique basé souvent sur des données existantes et des renseignements douteux qu'à un projet de cantonnement élaboré pendant six mois, etc.» (132). En réalité d'après la même lettre, les Hadzedj avaient cultivé en 1856, 250 sebka, soit environ 3 750 hectares, soit trois fois plus qu'en 1851, ce qui était déjà méritoire.

Cette progression n'implique pas pour autant une amélioration identique du niveau de vie. En effet, ces terres cultivées appartiennent désormais à l'État du fait du séquestre. Elles doivent lui être louées. Certes les prix sont modérés : 10 F. la sebka (15 ha) pour les terres de culture et 2 F. la sebka pour les terres de parcours. Mais c'est beaucoup pour des gens rentrés «crus et nuds». Il est probable que seuls les non-émigrants purent avancer ces fonds, et bien que la répartition des terres se soit effectuée en fonction de l'état de choses ancien, il est probable qu'une bonne partie des rentrants dut se contenter d'emploi de khamès.

Un autre élément put jouer en faveur des possédants, à savoir le caractère précaire des locations qui entraînait chaque fois de nouveaux «investissements». Le rapport du conseiller du gouvernement, en l'occurrence Ismaël Urbain, concernant l'application du Senatus-Consulte à la tribu des Hazedj, signale que certaines fractions ont dû changer jusqu'à trois fois de territoire devant les transferts successifs de leurs terres à la colonisation (133).

Il est donc permis de penser qu'une distorsion brutale se produisit entre des familles qui autrefois connaissaient un niveau de vie sinon identique, tout au moins uniformisé par un système traditionnel d'exploitation limitant la paupérisation excessive.

C'est peut-être là qu'il convient de trouver l'explication de la stagnation démographique des Hazedj qui passent de 3 824 en 1851 à 3 650 à la veille de 1866. Il est vrai qu'inversement, les Ouled Brahim augmentaient, passant de 1704 à 3801 habitants. Faute d'études de détail basées sur les documents du Senatus-Consulte, nous ne pour-

(132) A.O.M., 2 N 77 (Oran).

(133) A.O.M., 2 N 56 (Oran). Rapport du Conseiller Urbain.

rions qu'émettre des hypothèses sur les modalités de l'évolution des Beni Amer, de 1851 à 1866. Bornons-nous à faire le point, à cette date, pour ces deux tribus-témoin.

Les Ouled Brahim comptent alors, comme nous venons de l'écrire, 3801 habitants. Ils labourent 2250 hectares. Ils possèdent 360 chevaux et mulets, 1469 bœufs et vaches, 12 480 moutons et 7 331 chèvres. Par tente de 8 personnes (482), nous avons le tableau suivant :

| | | |
|-----------------------|---|--------|
| - Superficie cultivée | : | 4,8 ha |
| - Bovins | : | 3 |
| - Ovins | : | 26 |
| - Caprins | : | 15 |
| - Animaux de bât | : | 0,7 |

Les Hazedj, 3650 habitants, soit 455 tentes de 8, se présentent ainsi :

| | | |
|-----------------------|---|----------|
| - Superficie cultivée | : | 6 ha |
| - Bovins | : | 3 |
| - Ovins et caprins | : | 26 (134) |

Visiblement, les Hazedj ont moins bien réussi leur redressement que les Ouled Brahim, partis pourtant de plus bas. L'explication se trouve, semble-t-il, dans les prélèvements inégaux de terres qu'ils eurent à supporter : 60 % chez les premiers, contre 48 % chez les seconds, et dont l'effet fut d'autant plus sensible que le territoire des Hazedj était plus tourmenté, dans son ensemble, que celui des Ouled Brahim.

Certes, le Senatus-Consulte allait provisoirement arrêter l'hémorragie des terres; mais en les scindant en douars administratifs, il portait aux tribus un dernier coup, leur faisant perdre jusqu'à leur nom.

*
* *

Le Second Empire que semblent auréoler les fantasias du «royaume arabe», sanctionne en réalité l'effacement définitif des Beni Amer. Ces fellah qui tentent désormais de préserver leurs lopins de terre de la convoitise de l'État, ces ouvriers agricoles qui vont prendre le chemin des exploitations européennes, sont-ils vraiment les descendants des grands chefs nomades, des Chiger ou des Khaled qui faisaient trembler les

(134) Pour ces statistiques voir A.O.M., 2 N 56 et 77.

souverains de Tlemcen, des Ben Redouane dont Espagnols et Turcs se disputaient le concours et, plus près d'eux encore, des derkaoua qui soulevèrent l'Oranie entière contre le bey Manzali ? Faut-il attribuer ce déclin progressif à l'épuisement du sang, après des siècles de luttes incessantes, au métissage avec des cultivateurs pacifiques, à l'influence de leurs fractions maraboutiques, car la conquête française ne peut pas tout expliquer et n'intervient qu'à la fin d'une longue histoire.

Ces raisons ne sont pas à écarter, mais l'essentiel réside selon nous dans une adaptation de moins en moins réaliste à la conjoncture extérieure. La tribu nomade arabe ou berbère, comme l'écrivit Gautier en des pages brillantes, est un régiment né. Elle s'insère sans peine dans l'anarchie médiévale et sa valeur militaire vaut à ses chefs de jouer les premiers rôles. Tant que les souverains ont besoin de mercenaires les Beni Amer conservent sinon leur puissance, tout au moins leur raison d'être. L'occupation espagnole d'Oran, par l'état de lutte incessante qu'elle entretient, prolonge de deux siècles, hors le temps, leur service. Mais après 1708, quand le Turc asseoit enfin sa domination sur l'Oranie, la décadence commence pour eux. La chance d'entrer dans son makhzen leur échappe et avec elle tout nouveau sursis. C'est à compter de ce moment que le processus inéluctable de fixation au sol par l'absorption de populations allogènes s'emballe et modifie l'âme des anciens nomades. L'ardeur combative héréditaire se réfugie dans l'action religieuse et c'est l'ultime explosion, le soulèvement anti turc de la Derkaouyia, avec le premier exil marocain.

Décimés, transformés, les Beni Amer ne seront pas pour les Français de bien farouches adversaires. Ils font vite soumission, mais leur encadrement religieux les maintient dans une hostilité latente qui ne demande qu'à se manifester et c'est l'attaque du poste de Sidi bel Abbès. Le dernier acte de leur opposition sera symptomatique. Ce n'est plus le combat qu'ils choisissent mais la fuite en pays musulman. On dirait que les Beni Amer ne se sentent plus concernés dans une lutte dont l'enjeu les dépasse. Comme leurs ancêtres se réfugiaient au désert pour refaire leurs forces, plusieurs de leurs tribus passent la Moulouya, pour attendre au Maroc des jours meilleurs. Mais le temps n'est plus où la Confédération pouvait avoir sa propre politique. Ils s'aliènent toutes les puissances temporelles : l'émir qu'ils abandonnent, le sultan du Maroc qu'ils refusent de servir, les Français enfin. Le résultat sera leur pitoyable retour et la confrontation désespérante avec une administration légaliste et paperassière qui prétend appliquer, au-delà des réalités maghrébines, une réglementation visiblement inadaptée pour obtenir les résultats qu'une justice expéditive aurait trouvé à meilleur compte. Non seulement les Beni Amer perdront ainsi une partie de leur territoire mais aussi leur propre identité, et jusqu'au souvenir de leurs siècles de gloire.

Résumé

Les Beni Amer, venus au Maghreb lors de l'invasion hilalienne, sont installés par Yarmoracen au sud de Tlemcen. Ils servent de makhzen aux Abd el Wadides pendant tout le Moyen Age. Récoltant honneurs et richesses, ils finissent par contrôler le royaume, mais déjà l'unité ethnique de la Confédération s'effrite. L'arrivée des Turcs et des Espagnols les relègue au second plan. Certaines tribus s'accrochent à leur statut de makhzen, au profit des Espagnols. Les autres renoncent à leur vie guerrière et se fondent avec les populations berbères de la région. L'élément maraboutique progresse d'autant et lorsque les Turcs, au XVIII^e siècle, prétendent traiter les Beni Amer en «raïa», ceux-ci trouvent dans la Derqaouyia un catalyseur. Ils participent à sa grande révolte de 1803 et émigrent au Maroc une première fois. N'ayant suivi Abd el Kader qu'avec réticence, les Beni Amer se soumettent en 1842. Fidèles à la Derqaouyia, ils attaquent en 1845 le poste de Sidi bel Abbès. La plupart d'entre eux émigrent au Maroc l'année suivante à l'appel de l'Emir, pour d'ailleurs l'abandonner aussitôt et solliciter l'intervention de notre Consul à Tanger afin de regagner l'Algérie. Les terres des émigrés ayant été séquestrées, ce retour pose un grave problème à l'administration. Celui-ci se complique lorsque les Marocains écrasent à Ressifa la masse des Beni Amer révoltés contre le Sultan, dont les survivants, dépouillés de tout, se présentent à la frontière. Le séquestre étant proportionnel à l'émigration, certaines tribus se retrouveront dans une situation tragique. Mais rapidement, la valeur des terres (terres à blé pour la colonisation) servira de critère plus que l'émigration jusqu'à ce que la procédure de séquestre soit arrêtée par le Senatus Consulte.

Abstract

The Beni Amer who came to the Maghreb during the Hilalian invasion are settled by Yarmoracen, south of Tlemcen. Throughout the Middle Ages, they acted as *makhzen* for the Abd el-Wadid. Accumulating honours and wealth, they were finally to gain control over the entire kingdom; at that time, the ethnic unity of the Confederation was already compromised. The arrival of the Turks and the Spaniards relegated them into the background. Certain tribes, clinging to their status of *makhzen*, entered the service of the Spaniards. The remaining groups abandoned their warfaring way of life and merged with the Berber populations of the area. This accordingly reinforced the position of the marabouts and when, during the XVIIIth century, the Turks sought to treat the Beni Amer as «*raïa*», the latter were entreated to unite by the Derqawiya. They participated in the great revolt of 1803 and emigrated to Morocco for the first time. Having followed Abd el-Kader only with reticence, the Beni Amer were to yield in 1842. Faithful to the Derqawiya, they attacked the garrison of Sidi bel Abbès in 1845. On the behest of the Emir, the majority of the Beni Amer emigrated to Morocco the following year, only to abandon the former the year after and ask the French Consul in Tangiers to facilitate their return to Algeria. The land of the emigrants having in the meantime been sequestered, their return proved to be a serious problem for the administration. The situation was to be aggravated when the Moroccans crushed at Ressifa, the large contingent of Beni Amer who had revolted against the Sultan, and the completely forlorn survivors of this defeat appeared at the border. The sequestrations were proportionate to the number of emigrants; certain tribes thus found themselves in a tragic situation. Land value (in the case of wheat lands open to colonization) was, however, quickly to become a more important criterion of confiscation than emigration up until the moment when the sequestration procedure was laid down by the Senatus Consult.

بمير بوايه (Pierre BOYER)

تاريخ بني عامر الوهرانيين

نزع بنو عامر الى المغرب ابان الغزوة الهلالية فأنزلهم يغمراسن جنوب تلمسان .
وقد كانوا خلال العصر الوسيط ، في عهد أمراء عهد الوديد ، من أرباب الوظائف المخزنية
فأكرموا وأثروا حتى تولوا زمام الحكم في المطقة .

غير أن وحدتهم العنصرية ما لبثت أن تفككت وأفقدتهم قدوم الترك والاسبان مكان
الصدارة . فتشبتت بعض القبائل منهم بنظامها المخزني وعطت لمصلحة الاسبان
بينما عدلت القبائل الاخرى عن حياة الحرب واندجت في سكان المنطقة البربر .
وقد أدى ذلك الى إنعاش العنصر المرابطي في بني عامر ، فلما حاول الاتراك
في القرن الثامن عشر معاملتهم معاملة الرعية ، لم يدعوا لهم بل قوامهم
ووجدوا في الدرقاوية حافزا على العصيان حتى انهم اشتركوا في ثورتها الكبرى
سنة ١٨٠٣ . ثم هاجر بعضهم الى المغرب الاقصى وكانت هذه هجرتهم
الاولى .

وبعد سنة ١٨٣٠ ، لم ينقادوا لعهد القادر الا بتحفظ وخضعوا لفرنسا
سنة ١٨٤٢ . غير انهم ظلوا مخلصين للدرقاوية وهاجموا سنة ١٨٤٥ مركز
سدي ابوالمعاس . وفي السنة التالية هاجر معظمهم الى المغرب الاقصى تلبية لدعوة
أمير الهلاد . بيد انهم ما لبثوا ان تخلوا عنه والتصوا وساطة قنصل فرنسا في
طنجة لردهم الى الجزائر .

ولما كانت السلطات الفرنسية قد استولت على اراضي المهاجرين فقد شكّل
لها رجوعهم معضلة . وازدادت المشكلة خطورة لما سحق المغاربة في موقعة
رصفية قبائل بني عامر المتمردة على السلطان ، نفر الذين بقوا على
تهد الحياة وبلغوا الحدود الجزائرية مجردين من أموالهم وقاتلهم .

وعانت اذ ذاك بعض قبائل بني عامر حالة من العوز فجمعة لم يخفف
من وطأتها الا إلغاء نظام الاستملاء بموجب ال *Senatus Consulte*
سنة ١٨٦٥ .